

CALVADOS

HONFLEUR

MANOIR DU DÉSERT

ÉTUDE PRÉALABLE À LA RESTAURATION GÉNÉRALE



Daniel LEFÈVRE

Architecte en Chef des Monuments Historiques

11, avenue Franco-Russe - 75007 Paris

Tél. : 01.40.62.68.90

Fax. : 01.40.62.68.91

Février 2011



SOMMAIRE

Fiche récapitulative	
I- Présentation de l'étude.....	p. 4
II- Rappel du contexte géographique et historique	p. 5
III- Description architecturale	p. 9
IV- Analyse de l'état actuel.....	p. 13
V- Dossier photographique.....	p. 16
VI- Parti de restauration	p. 31
VII- Description / Estimation des travaux	p. 33
VIII- Documents graphiques	p. 34



Fiche récapitulative

DÉPARTEMENT:	CALVADOS
COMMUNE:	HONFLEUR
ARRONDISSEMENT de:	LISIEUX
CANTON:	Honfleur
LIEU-DIT:	Chemin du Buquet
EDIFICE CONCERNÉ:	MANOIR DU DESERT
PROTECTION:	Classé Monument Historique par arrêté du 25 septembre 1928
PROPRIÉTÉ:	Commune de Honfleur
HISTORIQUE:	Epoque de construction: XVème, XVIème siècle
MATÉRIAUX:	Rez-de-chaussée: Maçonnerie en calcaire et silex taillé Étages: Pans de bois Charpente: Chêne Couverture: Tuiles plates
DOCUMENTATION:	Service documentaire de la DRAC de Basse-Normandie Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine
ARCHIVES:	Archives départementales du Calvados Archives municipales de la ville de Honfleur



I- PRESENTATION DE L'ÉTUDE

Construit au XV^{ème} siècle, le Manoir du Désert à Honfleur est représentatif du type de manoirs construits en Pays d'Auge durant cette période. Cet édifice remarquable par son architecture présente également l'intérêt d'avoir préservé certaines de ses dépendances ainsi qu'une partie de son mur d'enceinte.

La présente étude concerne la restauration générale du Manoir, sans programme d'utilisation.

Le dossier se compose d'une présentation historique, d'une présentation architecturale et d'une description du Manoir.

Un bilan sanitaire met en lumière les désordres affectant aujourd'hui les maçonneries et pans de bois, les charpentes et les couvertures de l'édifice.

Enfin, le parti d'intervention et la présentation des travaux proposeront un mode d'intervention, avec un phasage et une description des travaux à réaliser.



Vue panoramique sur le Domaine du Désert



II- RAPPEL DU CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

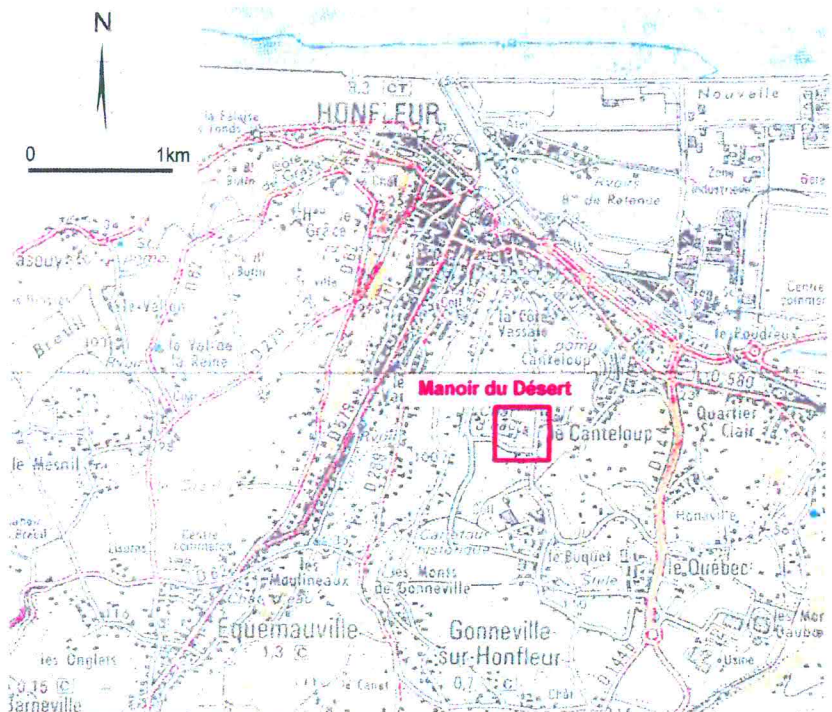
Le Manoir du Désert occupe une position dominante sur la commune d'Honfleur et l'estuaire de la Seine.

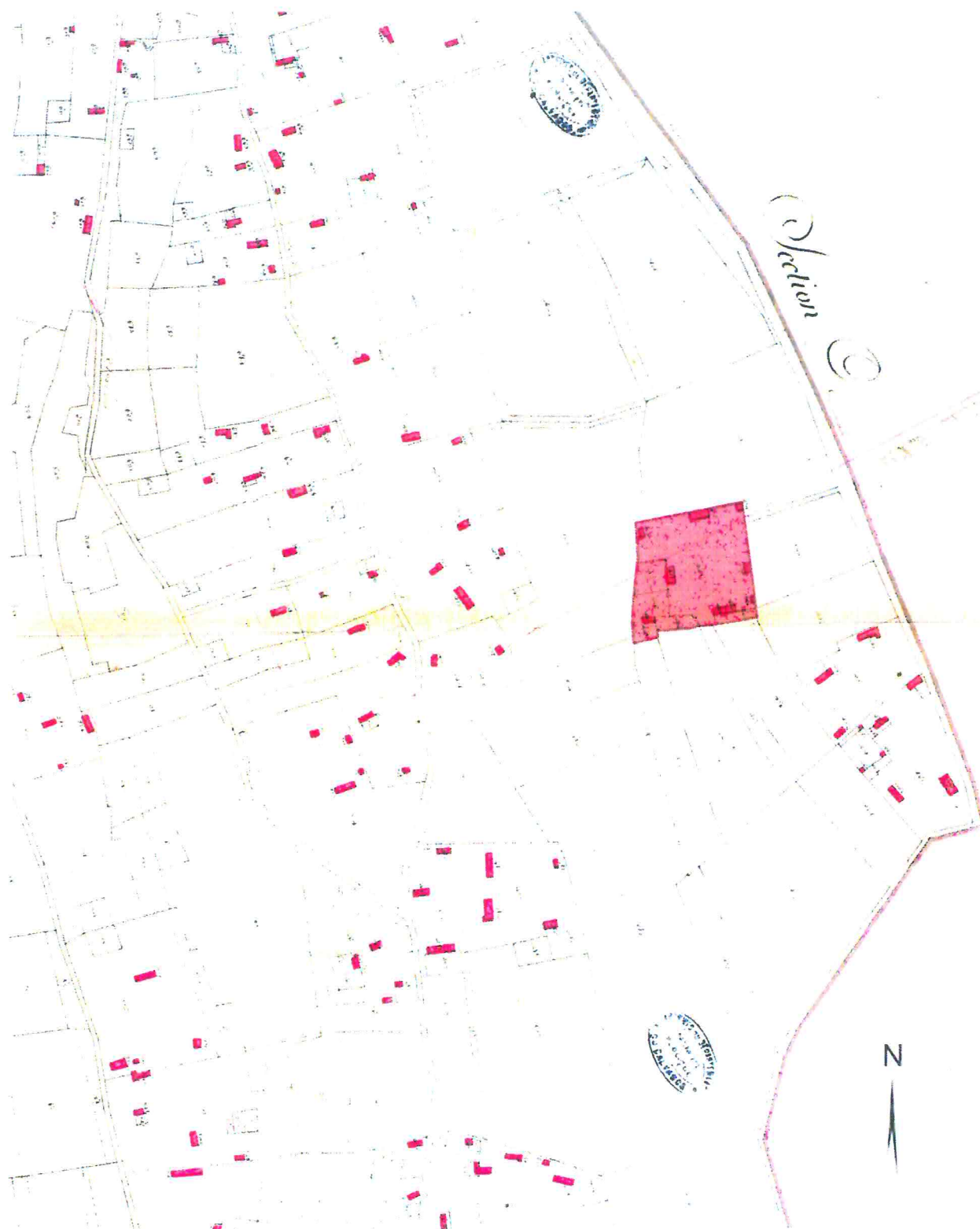
Situé à la sortie de la ville vers le Sud, il est implanté sur le rebord du plateau de Gonnevillle surplombant la Côte Vassale, le long du chemin dit « du Buquet » tendant à Gonnevillle-sur-Honfleur. Le Domaine se trouve à environ 1,5 km du centre ville.



CALVADOS - Honfleur - *Manoir du Désert*
Localisation de la ville de Honfleur et du Manoir du Désert.

Source: IGN

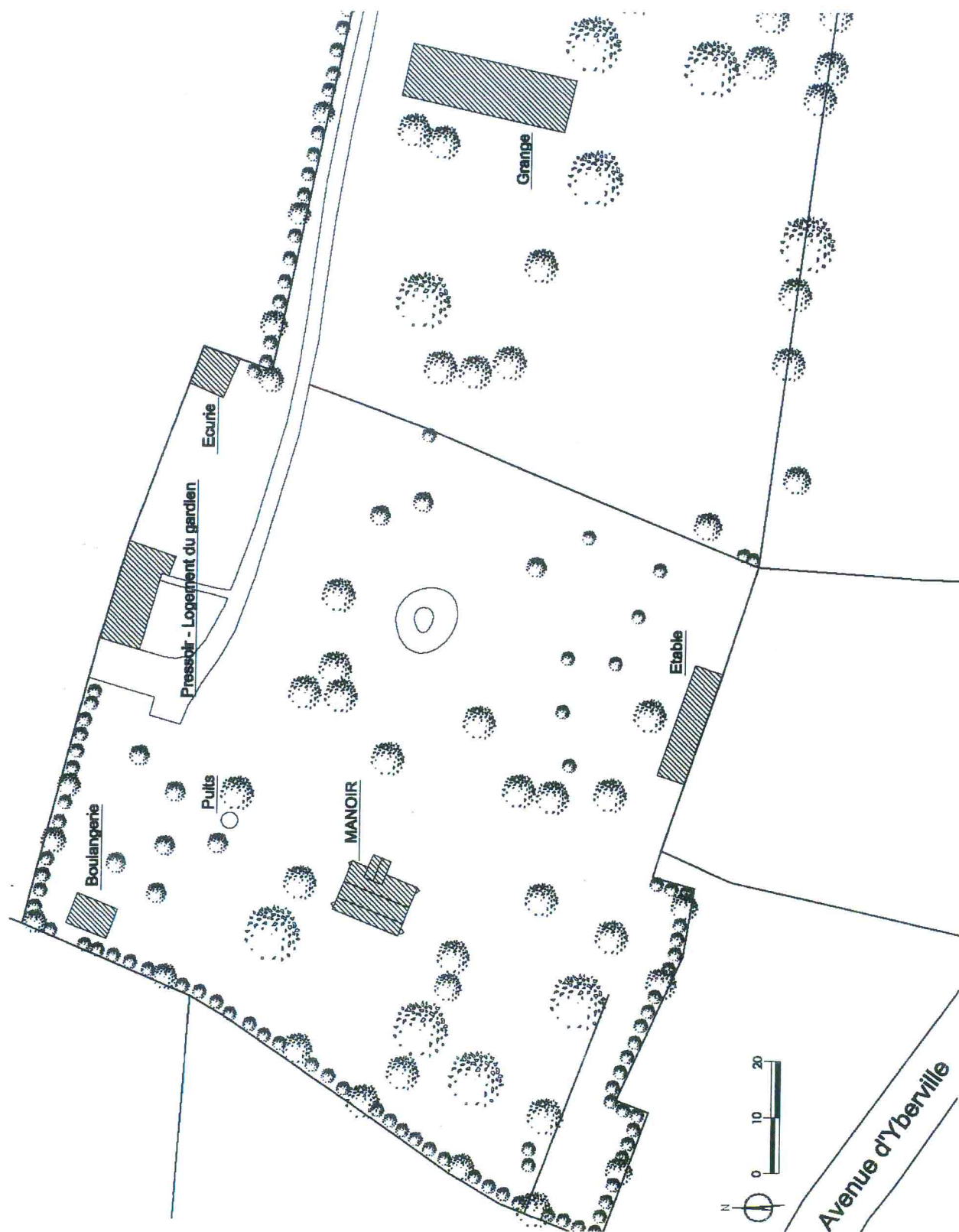




CALVADOS - Honfleur - *Manoir du Désert* - Localisation du domaine du Désert sur le cadastre napoléonien

Source: Archives départementales du Calvados

Manoir du Désert- HONFLEUR
Étude préalable à la restauration générale



CALVADOS - Honfleur - *Manoir du Désert* - Localisation du domaine du Désert sur le cadastre actuel - éch: 1/1000°



C'est sur ce lieu privilégié qu'une puissante famille d'armateurs honfleurais, les Le Danois, choisirent d'ériger leur demeure dans la seconde moitié du XV^e siècle. Ces derniers disposaient de terres sur la côte Vassale, partiellement recouvertes par la forêt, qu'ils défrichèrent et sur lesquelles ils construisirent le Manoir qu'ils nommèrent Le Désert.

Étymologie et histoire sont ici étroitement liées, dans la mesure où le terme «désert», toponyme usuel sur les plateaux du Nord-Pays d'Auge, désigne les zones de défrichement - nommées également essarts - et qui furent pris sur la forêt entourant à cette époque Honfleur.

Tourné vers l'estuaire, le manoir était alors ceinturé par un écrin de végétation. Ce milieu naturel originel a disparu progressivement, la forêt ayant laissé place à une structure bocagère.

Les Le Danois décidèrent d'ailleurs d'ajouter cette dénomination à leur nom patronymique, se parant alors du titre de «Sieurs du Désert». Ils faisaient partie des Notables de Honfleur, certains membres étaient contrôleurs des Greniers à Sel. Leurs noms figurent ainsi sur les registres des confréries de charité de la paroisse de Notre-Dame à Honfleur dès 1457¹.

Cette famille a joué un rôle important parmi les navigateurs des XV^e et XVI^e siècles. Leur prospérité venait des nombreuses expéditions auxquelles ils prenaient part, et au cours desquelles ils transportaient essentiellement des marchandises.

Un document précise qu'en 1492 deux de leurs navires venaient d'Italie se réfugier à Barfleur par crainte des Anglais.

En 1512-1513, Jean Le Danois est signalé comme étant « *victuaillieur des navires de guerre réunis à Honfleur* »². Un autre de leur navire est chargé l'année suivante de ravitailler la ville de Gênes pendant les guerres d'Italie. Notons enfin que les registres municipaux mentionnent que le même Jean Le Danois avait été désigné en 1550 commandeur du navire chargé d'escorter le roi de France Henri II en visite à Honfleur, mais ce dernier ne vint jamais dans la région.

Non loin du Manoir, au Buquet, un autre manoir servit d'habitation à un célèbre navigateur du XVI^e siècle, Binot Paulmier de Gonneville, premier explorateur à avoir séjourné sur les terres encore inconnues du Brésil.

La famille Le Danois disparaît au XVII^e siècle. Cependant le Manoir du Désert traversa les siècles sans entrave majeure à ses dispositions d'origine. Acheté dans les années 1920 par Marie-Thérèse Turgis, celle-ci en fit don en 1970 à la Société d'Ethnographie et d'Art Populaire «Le Vieux Honfleur», l'édifice étant amené à devenir une annexe du Musée de la Société situé à Honfleur, servant de lieu d'exposition et ouvert au public.

L'état de délabrement avancé dans lequel se trouvait le Manoir nécessita une importante campagne de restauration à la fin des années 70. Si les murs épais du rez-de-chaussée avaient dans l'ensemble résisté aux outrages du temps, les étages supérieurs à pans de bois étaient quant à eux très endommagés. Mené par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Georges Duval, les travaux consistèrent en premier lieu en un assainissement périphérique du Manoir. Outre la reprise d'éléments de maçonnerie et charpente, la galerie en bois vermoulue fut déposée et remise en état et la toiture remaniée. Les dispositions intérieures furent également reconstituées.

Classé Monument Historique depuis le 25 septembre 1928, le Manoir du Désert est aujourd'hui propriété de la ville d'Honfleur.

Il se visite uniquement dans le cadre des journées du patrimoine et pour certaines manifestations.

¹ BREARD Paul, *Les anciennes Confréries de Honfleur*, p.19 .

² BREARD Charles, *Le Vieux Honfleur et ses marins*, pp.80-81.



III- DESCRIPTION ARCHITECTURALE

1. Les manoirs du Pays d'Auge

Le pays d'Auge est une région naturelle située entre les départements du Calvados, de l'Orne et de l'Eure. Ce territoire au cœur de la Normandie et dont la capitale est Lisieux possède également une façade maritime allant de Cabourg et Honfleur.

Cette région très verdoyante et vallonnée est un concentré des paysages et images de la Normandie. Entité géographique au relief accidenté où se succèdent plateaux, versants et vallons, territoire façonné par l'eau, le Pays d'Auge est une terre à dominante bocagère, avec des herbages consacrés à l'élevage ainsi que des vergers.

L'habitat dans les campagnes se disperse en fermes isolées et hameaux. Ces fermes ou clos augerons sont marquées par une juxtaposition autour d'un logis principal de différents bâtiments d'exploitation.

Le manoir dans son organisation et ses proportions varie peu de la ferme, si ce n'est la présence d'éléments liés aux droits seigneuriaux du propriétaire. Ainsi, dans bien des cas, il semble également difficile d'établir une distinction entre le château et le manoir, dans la mesure où certains présentent tous les attributs défensifs des demeures seigneuriales.

Étymologiquement, le mot « manoir » nous renvoie à plusieurs acceptions. En effet, si le terme est utilisé du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle pour désigner une demeure appartenant à un domaine, à un fief, au XVII^{ème} il désigne une maison où l'on habite, où l'on demeure. Une définition plus appropriée serait donc « *une maison d'une certaine importance*¹ », plus ou moins modeste.

Ainsi, le manoir peut se définir comme une construction rurale où les appartements des maîtres côtoient les bâtiments d'exploitation. Dans le cas d'un riche propriétaire comme au Désert, le manoir devient plus imposant avec une décoration le distinguant des autres constructions rurales.

2. L'ensemble manorial

Le domaine du Désert prend la forme d'un quadrilatère d'une centaine de mètres de côté environ. On y accède depuis le chemin du Buquet par un sentier à l'Est.

Le Manoir du Désert était à l'origine clos par un mur en silex construit à hauteur d'homme. Eentré en de nombreux endroits, l'enclos manorial laisse deviner le dessin des portes ainsi que des meurtrières servant à les protéger (voir planche 1 - dossier photographique p18).

À l'intérieur de ce véritable petit chef-lieu seigneurial, des bâtiments d'exploitation agricole respectant la disposition traditionnelle se répartissent autour d'un verger composé d'arbres fruitiers et d'une mare. Ces derniers ont subi de nombreux remaniements et reconstructions au cours des siècles. Bâti à pans de bois et torchis couverts de chaume pour les éléments les plus anciens, les plus récents sont en brique et silex liés à la chaux et à l'argile.

De l'enclos rural originel subsistent encore les dépendances suivantes:

- l'étable - grenier à foin
- l'écurie - grenier à foin
- le pressoir - grenier à pommes et son cellier aménagés en logement pour gardien
- la boulangerie
- le puits

¹ Les arguments développés dans ce paragraphe s'inspirent de : DETERVILLE Philippe, *Grands et petits manoirs du Pays d'Auge*, Ed. Charles Corlet, pp.39-41



A cet ensemble s'ajoute une grange de vastes dimensions entièrement démontée à Saint Opportune près de Beaumont-le-Roger et remontée face au Manoir le long du sentier d'accès.

Occupant une position centrale, le Manoir se dresse au milieu de la «cour» plantée.

3. Extérieurs

a/ Mur de soubassement et pans de bois

La demeure se compose de deux niveaux qui peuvent être différenciés, comme il est courant en Pays d'Auge :

- Un rez-de-chaussée en maçonnerie associe silex noirs taillés et pierres calcaires appareillées beaucoup plus claires, le tout aligné en échiquier irrégulier. Quatre contreforts d'aspect XVI^e siècle avec glacis prononcé et larmier médian sont disposés aux angles.

- Un étage à pans de bois, véritable mur charpenté, est disposé en léger encorbellement.

Cette disposition caractérise les charpentes du XV^e au XVII^e siècle, permettant aux pièces de bois constituant l'ossature de reposer sur une assise solide en pierre les isolant de l'humidité du sol. Ultérieurement, cette base constituée de matériaux de construction trouvés dans les environs, comme le calcaire, le silex ou le grès est remplacée par des briques, constituant un élément de datation idéal.

Or, certains éléments laisseraient à penser que l'on avait initialement prévu de bâtir «en dur» l'ensemble de la maçonnerie². En effet, la transition mal assurée sur les pignons entre l'appareillage régulier en damiers du rez-de-chaussée et une maçonnerie plus grossière à l'étage semble trahir les aléas d'ordres financier ou temporel ayant entravé la construction unitaire du manoir.

Sur la façade Est qu'il convient de considérer comme la façade principale vient s'accoler en partie centrale une tourelle d'escalier à cinq pans coupés (planche.4). Son appareillage reprend celui du corps de logis central, avec calcaire et silex pour le soubassement et structure en colombage en partie supérieure. Cette dernière était avant restauration essentée d'ardoises afin de la protéger des vents dominants.

A mi-hauteur de la toiture du Manoir, l'escalier hors-oeuvre sert de socle à une construction, dénommée oriol en Normandie, qui, formant pignon, couronne l'ensemble et vient animer ces volumes d'une toiture indépendante.

La tour symbolise la hiérarchie féodale. Son faitage, situé plus haut que les combles du logis sur lesquels elle s'appuie, confère à l'ensemble une silhouette singulière. Face à l'estuaire, cette salle haute offre un poste d'observation idéal, sorte de vigie avancée apparentant le Manoir à un vaisseau posé sur la terre ferme:

« Si cette face tient du grand mât, l'encorbellement de la façade occidentale occupée par une galerie (...), préminente d'un bon mètre, évoque plutôt le gaillard d'arrière. Vu de profil, le manoir est un véritable navire»³.

De part et d'autre, des fenêtres carrées à meneaux et traverses en pierre sont protégées par des grilles de fer épaisses (pl.3-fig.5 et 6). Le type de mouluration semble les faire dater de la fin du XV^e siècle.

Aux étages, les fenêtres à croisées en bois s'alignent verticalement avec celles du rez-de-chaussée (pl.3-fig.2 et 3). Le pan de bois facilite la réalisation de ce type de fenêtres. Les poteaux d'huissierie sont chanfreinés au-dessus d'un appui filant mouluré en bois qui vient souligner la hauteur des ouvertures. Ce chanfrein se retrouve sur la traverse assemblée à tenon et mortaise dans le meneau central.

Sur le pignon Nord, la croisée en bois située au premier niveau a été restituée lors de la précédente restauration (pl.5-fig.3).

Sur les pans de la tour d'escalier côté Nord, deux ouvertures rudimentaires sans linteau ni volet ont été ménagées dans l'épaisseur d'un hourdis et en entaillant les deux colombes, alors que généralement les fenêtres se limitent à la coupure d'une colombe entre deux pans verticaux (pl.4-fig.3).

² FAUCON Régis, LESCROART Yves, *Manoirs du Pays d'Auge*, p.183

³ LALUBIE Jacques, *Randonnées et Patrimoine en Pays d'Auge*



Du côté occidental, une galerie traverse tout l'étage supérieur, introduisant une dissymétrie du logis sur la façade arrière par l'allongement du pan de toiture (pl.6-fig.2 et 3).

Les potelets à triple aisselier délimitant 5 travées supportent la toiture venant recouvrir la galerie. Ils sont renforcés au niveau du garde-corps par un double rang de décharges obliques disposées de part et d'autre des travées (pl.13).

Une structure à poteaux verticaux de forte section vient prendre appui sur deux sablières moulurées reposant sur la maçonnerie. Le tout est maintenu par des sommiers dont les têtes sont laissées apparentes sur les deux façades, et sur lesquels reposent le plancher du premier étage. Ces sommiers réunissent ainsi d'un seul tenant les deux murs gouttereaux (pl.3 et pl.6).

L'ensemble des poteaux, sablières et sommiers est assemblé entre eux à tenon et mortaise et estchevillé. Les chevilles jouent un rôle important dans la rigidité des serrages et assemblages. Sur certaines pièces, des entures ont été réalisées (pl.5-fig.2, pl.13-fig.2).

Pour éviter des déformations, on a rajouté des pièces obliques dans les angles. Ces écharpes disposées de biais et allant du simple au quadruple rang de décharge pour la tour d'escalier reposent sur des poteaux, assurant ainsi la stabilité de la construction (pl.4-fig.1).

Le principe d'encorbellement que l'on trouve au Manoir du Désert est typique du répertoire esthétique de la construction à pans de bois. Outre le gain d'espace à l'étage, les surplombs obtenus par ce procédé permettent également d'écartier les eaux de pluies des pieds de façade.(pl.3-fig.2 et 3).

La structure du manoir est complétée par une armature de pièces de bois secondaires verticales placées entre les pièces d'ossature. Ces poteaux de remplissage verticaux forment un colombage simple. (pl.3 et 6).

L'ensemble est hourdis en torchis et enduits en mortier de chaux afin de limiter les infiltrations d'eau. Par sa couleur reprenant celle de la pierre calcaire, le hourdis participe à donner une harmonie d'ensemble au Manoir.

b/ La charpente

Soutenant les deux versants du toit, la charpente en chêne est constituée d'une série de pièces maîtresses formant fermes, avec pannes et arbalétriers, poinçon et entrain retroussé (pl.14).

Les entrains, disposés transversalement sur les arases de maçonnerie, reçoivent les arbalétriers, ainsi que le montre la façade Nord (pl.5).

Les fermes sont reliées entre elles par une panne faîtière et des pannes intermédiaires qui portent les chevrons couverts d'un lattis sur lequel est fixée la couverture.

c/ La couverture

Le corps principal du Manoir et la salle haute à double pan de l'oriol sont recouverts de tuiles plates. Ce matériau de couverture est très répandu en Pays d'Auge.

Le toit présente un débord important afin que les eaux de pluies soient rejetées loin de la façade, et ne viennent pas éroder les murs ni ne fassent pourrir les pans de bois. De plus, la forte pente de la couverture permet à l'eau de s'écouler rapidement et de minimiser les infiltrations dans la couverture.

4. Intérieurs

Le plan de la demeure tranche cependant dans son système de distribution avec l'organisation habituelle des manoirs observée dans la seconde moitié du XVIème. En effet, si les deux pièces principales de chaque niveau composent un rectangle régulier, la tour d'escalier, au lieu de communiquer traditionnellement avec la galerie d'étage sur la façade arrière, s'impose au milieu de la façade principale (pl.4).

A son pied, l'accès principal s'effectue par une porte d'entrée ornée d'une archivolte en accolade, ouvrant par l'entremise d'un vestibule sur les deux pièces du rez-de-chaussée (pl.4-fig.2).



Le Manoir comporte deux autres portes ouvrant chacune sur la première salle située au Nord. Celle se trouvant sur le pignon nord ornée d'un linteau en accolade a été murée (pl.5-fig.2). Sur ce même pignon se trouvait un appentis en briques couvert de tuiles qui a été détruit à la fin des années 1970.

Desservant les étages, l'escalier en vis prend place dans la tourelle hors-oeuvre. Le départ d'escalier est en pierre jusqu'au premier étage, puis en bois recouvert par des tomettes en terre cuite. Cet escalier permet d'accéder aux combles (pl.15-fig.1 et 4).

De là, un petit escalier en vis secondaire greffé à la suite de l'escalier principal (pl.15-fig.5) permet d'accéder à la chambre du guet, au quatrième niveau du manoir. Cette chambre indépendante, de plan rectangulaire possède sa propre cheminée (pl.15-fig.7). Elle est percée de fenêtres sur ses faces nord et sud. Des documents d'archives montrent que deux autres fenêtres étaient situées de part et d'autre de la cheminée côté Est avant la restauration de G. Duval (ACMH).

Chaque pièce dispose d'une cheminée. Celle de la grande salle Sud au rez-de-chaussée est très imposante et ornée d'un manteau mouluré porté par des piédroits en forme de colonnes massives (pl.9-fig.3). Véritables éléments d'architecture autant que de confort. Au rez-de-chaussée, un massif de pierre robuste doté d'un arc de décharge sur le manteau supporte la cheminée plus légère à l'étage, le manteau se rétrécissant progressivement pour rejoindre la section de la souche.

Par ailleurs, le volume de la seconde pièce a été sensiblement réduit par l'adjonction de deux petites pièces en partie centrale (pl.10).

Les murs intérieurs dont l'appareillage est aujourd'hui apparent étaient probablement recouverts d'un enduit de chaux dont il subsiste encore quelques traces dans la grande salle (pl.9 et 10).

Les fenêtres à meneaux et traverses en pierre sont fermées par des volets de bois pleins. Dans l'embrasure ont été ménagés des coussièges (pl.9-fig.2).

Les plafonds sont à poutres et solives apparentes, tandis que les cloisons de séparation entre les pièces sont à pans de bois hourdis enduits au mortier de chaux (pl.8 et pl.9).

Au sol, la première pièce a conservé son large dallage en pierre, tandis que la salle la plus au Sud dispose de carreaux de terre cuite. (pl.8-fig.5 et pl.9-fig.5).

A l'étage, les deux chambres s'ouvrent sur le palier de l'escalier ainsi que sur la galerie extérieure, devenue de par sa dissociation avec la tour d'escalier un espace d'agrément. (pl.11,12 et 13).

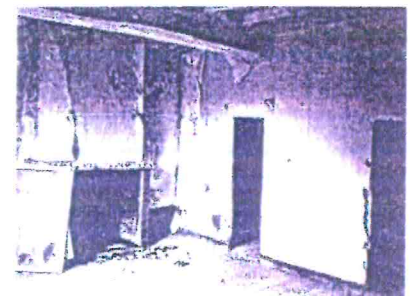
Réaménagée au XVIIIème siècle, des traces de cloisonnement attestent que la plus grande chambre au sud était à l'origine accompagnée de deux pièces de plus faible dimension à l'ouest, dont une « antichambre » permettant d'accéder à l'autre espace et à la galerie extérieure.

La cheminée est devenue simple conduit sans piédroit ni trumeau, contrairement à celle de la pièce la plus au nord qui reste l'élément de décor central (pl.11-2 et pl.12-1). Son linteau en bois réuni par des poutres en retour dont l'une est visible sur le pignon, forme un cadre porté par les piédroits en pierre.

Le comble non aménagé prend le jour par deux ouvertures de faibles dimensions disposées sur chaque pignon, tandis que des chatières permettent de ventiler le volume intérieur (pl.14).



La tour d'escalier en 1971



La 1ère chambre du 1er étage avant restauration par G. Duval (ACMH)

Source: DRAC Basse-Normandie



IV- ANALYSE DE L'ÉTAT ACTUEL

1. Extérieurs

a/ Mur de soubassement et pans de bois

Dans l'ensemble, les maçonneries sont stables et présentent un état de conservation plutôt satisfaisant. Des documents d'archives permettent de déterminer les interventions réalisées par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Georges Duval à la fin des années 1970 ainsi que la nature des matériaux utilisés. Des devis indiquent que c'est la pierre de Saint-Maximin qui a été mise en œuvre.

La pose d'un chemin de pavés autour du Manoir afin d'assurer l'étanchéité des fondations ainsi que la réalisation d'un drainage du sol à la fin des années 1970 lors des travaux de restauration ont semble-t-il limité les infiltrations d'eau. Le chemin nécessiterait cependant d'être entretenu afin d'éviter d'être à nouveau colonisé par la végétation.

Malgré tout, certaines pierres présentent des altérations attestant de la présence d'humidité remontant par capillarité.

De plus, la différence de dureté et de propriétés physico-chimiques entre les pierres posées lors de cette campagne de travaux et les pierres plus anciennes peut se révéler à l'avenir source de désordres pour les pierres adjacentes disposées en damier.

Les reprises de maçonnerie et les rejointoiements effectués lors de la précédente restauration sont clairement identifiables, la teinte et le grain de ces pierres étant différents.

Sur la façade Est (pl.3), les pierres du soubassement présentent des épaufrures et des traces d'alvéolisation, en particulier au niveau de l'allège de la croisée la plus au sud. L'appui de cette ouverture est en très mauvais état, les grilles de fer fortement corrodées ayant attaqué la pierre, provoquant son éclatement. La traverse et le meneau sont aussi fortement altérés (pl.3-fig. 5).

Les pierres encadrant les fenêtres présentent des desquamations importantes. Les joints de mortiers probablement trop étanches, réalisés lors de la précédente restauration ne permettent pas à l'eau de sortir. L'eau s'évapore par la pierre qui se dégrade plus rapidement. Certains joints sont fortement dégarnis.

Les pierres les plus dégradées ont une surface irrégulière, jaune et d'aspect sableux. Elles ont perdu la pellicule protectrice de calcin et sont de fait devenues perméables à l'eau. Ces pierres de parement dégradées ont perdu de la matière et apparaissent en retrait. On note la présence de lichens sur certaines de ces pierres.

Certains moellons de silex se détachent, d'autres ont subi un ragréage (pl.3-fig.4). Les éléments tombés jonchent le chemin.

Les quatre contreforts d'angle sont altérés. Les pierres formant le glacis ainsi que les larmiers médians moulurés sont abîmés. L'infiltration des eaux de pluie provoque la disparition des joints (pl.7-fig.3).

Un des pinacles encadrant la porte d'entrée située sur la tour d'escalier a été remplacé, tandis que le second laissé en état a perdu une partie de ses éléments sculptés. L'accolade est corrodée, tandis que le fleuron est manquant.

Sur les pignons Nord et Sud (pl.5 et 7), à rez-de-chaussée l'appareil de silex noir alternant avec les pierres de taille en calcaire est remplacé à l'étage par une maçonnerie beaucoup moins soignée faite de moellons et de silex non appareillés.

Les têtes de sommiers sont marquées par des injections de résine réalisées lors de la restauration de l'architecte G.Duval (pl3-fig. 2 et 3). La même remarque s'applique pour celles dépassant sur la façade Ouest (pl.6-fig. 2 et 3). Ces injections de résines sont en très mauvais état.

Les extrémités des appuis moulurés en bois sont dégradées. Constituées de plusieurs pièces chevillées sur le colombage, ces appuis s'emboîtent à l'aide de tenons et dans certains bois comme les meneaux de croisées et dans les hourdis, tendent à fragiliser la jonction. Certains hourdis s'effritent (pl3-fig. 2 et 3).

L'ossature et le colombage à pans de bois sont constitués pour la plupart de bois anciens, certains ont été remplacés au cours du temps, d'autres utilisés en réemploi présentent des cavités correspondant à l'assemblage à tenon et mortaise.



Ainsi le garde-corps de la galerie située sur la façade Ouest porte-t-il les stigmates d'anciens assemblages (pl.13-fig.3). La majorité des pièces est en bon état, même si des trous présents sur quelques pièces attestent de la présence d'insectes xylophages. Les bois les plus exposés aux intempéries sont les plus vulnérables.

Dans la tour d'escalier, certains bois ont été consolidés par des plaques métalliques (pl.15-fig.4). Ces connecteurs permettent aux pans de bois de rester fixés entre eux.

La précédente restauration a été l'occasion de remplacer les remplissages altérés. En de nombreux endroits, l'hourdis initialement en torchis a été remplacé par de la tuile concassée recouverte d'enduit de chaux. Certains badigeons de chaux se désagrègent cependant, laissant apparaître les tuiles - phénomène particulièrement visible sur l'oriol (pl.4-fig.2).

D'un point de vue structurel, le souci majeur provient du déversement de la tour d'escalier (pl.4-fig.1 et 2). La tour déverse de manière significative vers l'Est. Les inclinaisons constatées s'expliquent essentiellement par des reprises successives dans les pans de bois.

Afin de prévenir tout risque d'aggravation, l'accès à l'oriol est limité par une barrière disposée au niveau du palier du 1er étage (pl.15-fig.3).

b/ La charpente

La charpente en chêne est en assez bon état, malgré la vétusté de certaines pièces qui la composent. Cela est dû en partie à la précédente campagne de restauration de G.Duval, mais également à une bonne ventilation.

Les chevrons ont notamment été repris en diminuant l'entraxe (pl.14-fig.2).

c/ La couverture

Les couvertures du logis principal et de l'oriol en tuiles plates ont été remaniées entièrement à la fin des années 1970, avec un faitage en terre cuite. Des solins ont été disposés à la jonction avec la tour afin d'assurer l'étanchéité.

Certaines tuiles neuves ont été volontairement vieillies afin d'assurer une cohérence avec les tuiles réemployées (pl.3-fig.1 et pl.6-fig.1).

Certaines tuiles conservées sont à bout d'usage. Aujourd'hui, l'ensemble de la couverture présente des défaillances.

2. Intérieurs

L'intérieur du manoir ne souffre pas de dégradations majeures. Son ouverture au public même limitée lui a assuré un entretien régulier.

Au sol, bien qu'irrégulier, le dallage de pierre de la 1ère salle du rez-de-chaussée et son jointoiement ne présentent pas d'altérations notables (pl.8-fig.5).

Quelques carreaux de tomettes dans la salle Sud du rez-de-chaussée sont manquants (pl.9-fig.5).

Les cheminées reprises et consolidées ne souffrent d'aucune dégradation apparente (pl.8,9,11 et 12). Aucune fissure significative n'est à noter.

A l'étage, l'examen de l'ossature en bois n'a pas révélé de points de faiblesse particuliers, toutefois certaines pièces de bois comme les poteaux à l'étage présentent des renforts en fer qui se sont corrodés (pl.11-fig.3).

Les badigeons appliqués sur les parements de certaines pièces s'écaillent (pl11-fig.1).

Les planchers en bois ont été révisés et les solives défectueuses ont été remplacées en 1970.

Le plancher du comble est constitué en partie de lames irrégulières de bois non jointives et en mauvais état (pl14-fig2).

Dans le comble, le cloisonnement ne dispose quasiment plus d'hourdis entre les pans de bois, ceux restant sont en très mauvais état (pl.14-fig.1).

Certains panneaux d'enduits attestés ont totalement disparu.



V- DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE



PI.1

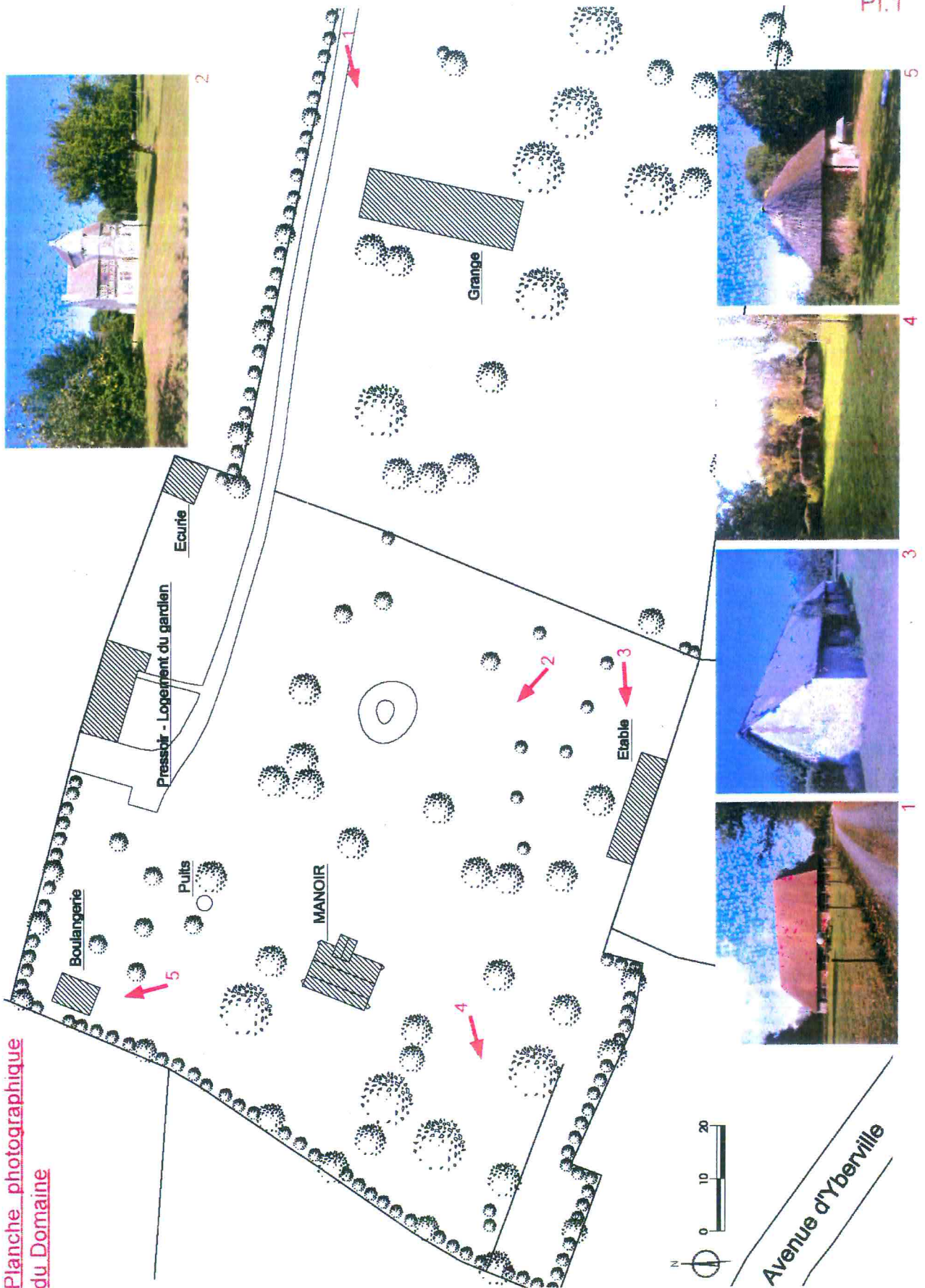


Planche photographique
du Domaine



2



5



4



3



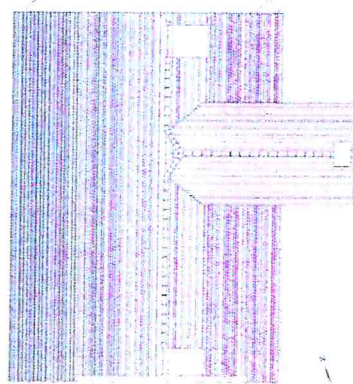
1



Façade Nord



Façade Ouest



Façade Est

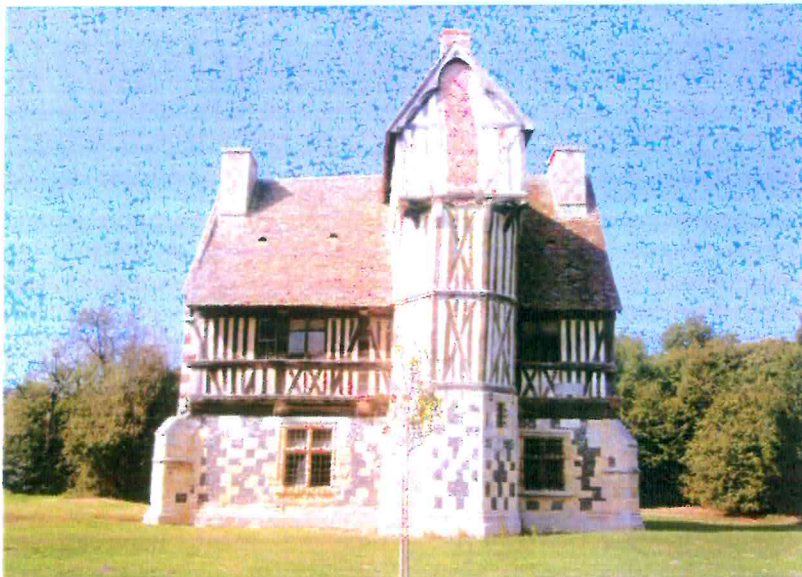


Façade Sud





FAÇADE EST



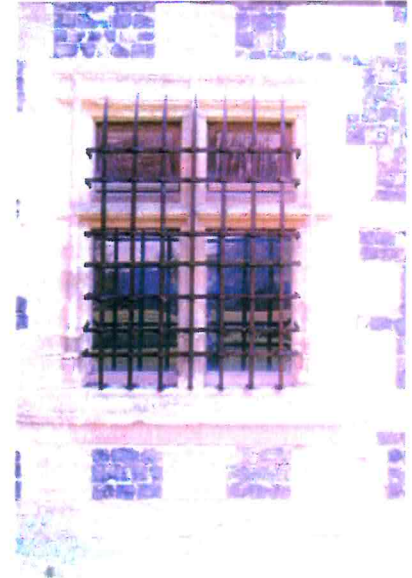
1 Vue d'ensemble de la façade Est et de la tour d'escalier



2 et 3. Vue sur les 2 croisées et l'étage à pans de bois



4 Le damier de calcaire et silex noir



5 et 6 Vues sur les 2 fenêtres carrées à croisées de pierre du Rez-de-chaussée



LA TOUR D'ESCALIER

Pl.4



1. *Vue de profil de la tour d'escalier hors-oeuvre et de son oriol.*



2. *Porte ornée d'une archivolte en accolade*



3. *La vigie avec sa fenêtre orientée Nord*



4. *Détail sur une des fenêtres de la tour*



FAÇADE NORD



1. Vue sur le pignon Nord



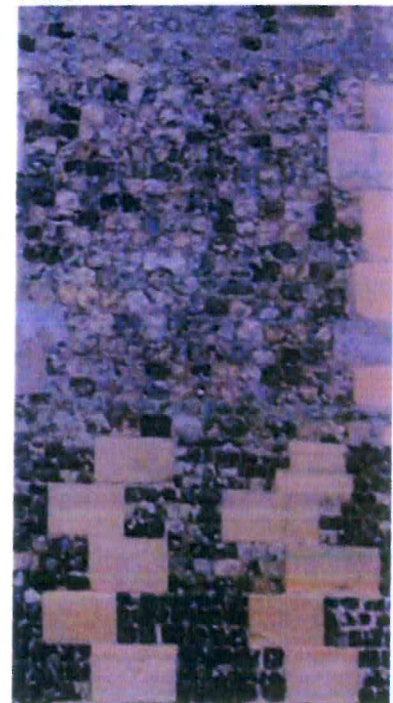
2. Porte d'entrée avec linteau en accolade obturée



3. La croisée en bois située au premier niveau a été restituée lors de la précédente restauration.

On distingue clairement depuis l'extérieur l'emplacement de la cheminée, le manteau dont une des pièces disposées en retour ressort et la trace du conduit jusqu'à la souche.

4. L'appareil de silex noir taillé alternant avec le calcaire est remplacé à l'étage par une maçonnerie moins soignée faite de pierre de taille et de silex à la découpe plus sommaire.





FAÇADE OUEST

Pl.6



1. Vue sur la façade Ouest et sa galerie située en encorbellement



2 et 3. Les potelets verticaux sont soutenus par des sommiers dont les têtes sont laissées apparentes



4, 5, 6. Vues sur ouvertures du Rez-de-chaussée: Porte d'entrée, fenêtre avec grille en fer et croisée à montant et traverse de pierre



FAÇADE SUD



1. Vue sur le pignon Sud



1. Sommier assis sur les contreforts d'angle



2. Percements non alignés du pignon
Alternance encadrement pierre / brique



3. Contrefort à glacis et larmier médian



REZ-DE-CHAUSSÉE: 1ÈRE PIÈCE

PI.8



1. Vue d'ensemble sur la 1ère pièce avec son imposante cheminée à piédroits à colonnettes



2. Cloison de séparation à pans de bois surhaussée par un soubassement de silex .



3. Ouverture murée. La porte a été conservée à l'extérieur



4. Niche pratiquée dans le pignon Nord



5 Dalles de pierre appareillées



REZ-DE-CHAUSSÉE: 2ÈME PIÈCE



1. Vue d'ensemble sur la 1ère pièce



2. Coussiège positionné dans l'ébrasement de la baie



3. Cheminée à colonnettes : bases et chapiteaux portant un linteau en pierre mouluré



4. Jonction entre sommier chanfreiné et sablière moulurée



5. Revêtement du sol en carreaux de terre cuite.



REZ-DE-CHAUSSÉE: PASSAGE ET PIÈCES INTERMÉDIAIRES

Pl.10



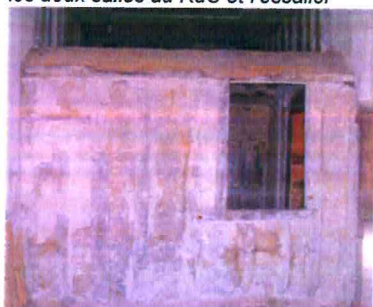
1. Vue d'ensemble les deux appendices intermédiaires



2. Passage assurant la jonction entre les deux salles du RdC et l'escalier



3 et 4 Ouverture avec chambranle dessinant un linteau à arc surbaissé. On distingue sur le rebord supérieur la base d'une colonnette.



5. Véritable pièce dans la pièce, percée d'ouvertures et disposant d'une porte depuis le passage. L'ensemble intérieur et extérieur est chaulé



PREMIER ÉTAGE: 1ÈRE CHAMBRE



1. Vue d'ensemble sur la première chambre. L'ancien cloisonnement se lit sur les poutres maitresses. La constitution du pignon Sud en moellons est laissée apparente



2. Cheminée devenue simple foyer. On distingue l'ancienâtre en tuileaux horizontaux ainsi que le cintre de l'arc de décharge dépassant



3. Poteau à aisselier courbe portant une poutre. On aperçoit les renforts métalliques



4 Croisée en bois donnant sur la galerie et obturée par des planches cloutées



5. Portes d'accès à la seconde chambre et à la galerie. Cette dernière est condamnée



PREMIER ÉTAGE: 2ÈME CHAMBRE

Pl.12



1 et 2. Vue d'ensemble sur la plus petite chambre avec la cheminée trônant au centre. Le colombage forme un véritable décor.



3 Croisée en bois disposant d'allèges
contreventées en croix de St-André



LA GALERIE



1. La galerie est rejetée sur la façade postérieure du Manoir



2. Potelets à triple aisselier recevant la couverture de la galerie.
Exemple d'assemblages à mi-bois et à tenon et mortaise fixés par des chevilles



3. De nombreux bois sont des pièces de réemploi portant les stigmates d'assemblages



COMBLE

PI.14



1. La charpente est formée de fermes avec pannes et arbalétriers, poinçon et entrain retroussé.



2. Les chevrons ont été repris en diminuant l'entraxe



3 Renfort de réemploi venant limiter le dévers de la charpente



4. Jonction arbalétrier / panne et sa chantignolle / potelet supportant le faîtage de l'oriol.



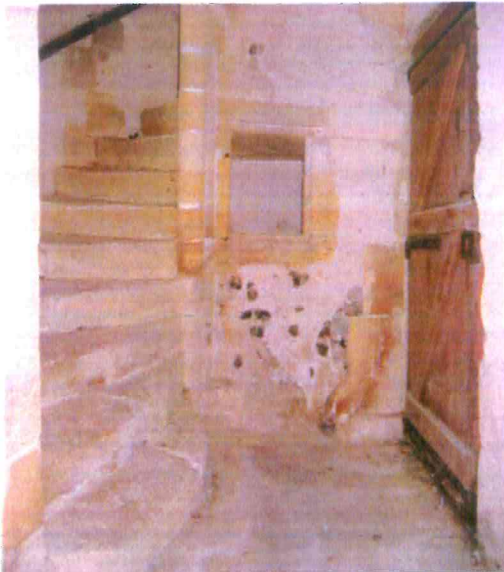
5 Conduits de cheminées accolés aux 2 pignons.



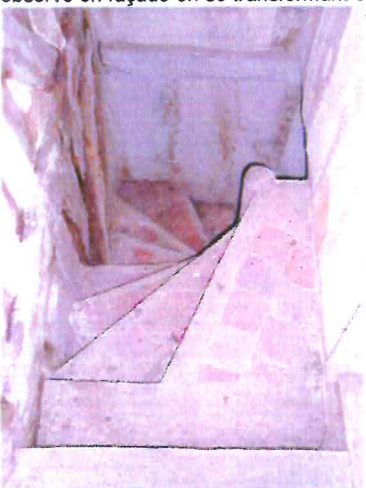
6. L'oriol vient reposer sur le corps principal du Manoir



ESCALIER ET ORIOL



1 à 4 L'escalier en vis de la tourelle d'escalier à 5 pans: d'abord en pierre, noyau et marches suivent le changement de matériaux observé en façade en se transformant en bois, avec recouvrement en tomettes.



5 Escalier dérobé menant à l'oriol



6 L'oriol, véritable chambre de guet couronnant l'escalier



7 Cheminée dont le conduit se lit sur la façade Est



VI- PARTI DE RESTAURATION

Mis à part les désordres constatés au niveau du dévers de la tour d'escalier et de son oriol, le Manoir du Désert ne présente pas d'altérations majeures de ses structures. Le projet de restauration s'attache à remédier aux désordres observés sans modification architecturale de l'ensemble.

Le Manoir du Désert est représentatif de l'architecture noble du XV-XVI^e siècle en pays d'Auge. Les matériaux mis en œuvre, autant que la morphologie et la logique de construction témoignent des savoirs faire et de l'importance de cet édifice à l'époque. Ce caractère historique du bâtiment sera conservé et mis en avant dans la restauration.

Le parti de restauration est une restauration à l'identique, pour assurer la conservation de l'édifice dans son aspect actuel et l'ambiance qui s'en dégage. La restauration du Manoir du Désert de Honfleur concerne essentiellement la restauration du clos et du couvert.

En 1970, une campagne de restauration avait été faite par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Georges Duval. C'est durant cette restauration que la toiture de l'édifice a été reprise, et qu'un drain a été mis en place en périphérie de l'édifice. Ce drain s'est avéré efficace contre les remontées capillaires, il devra néanmoins être entretenu et vérifié, des traces d'humidités étant encore visibles.

La restauration du Manoir du Désert doit se faire dans l'esprit du lieu, par petites touches pour conserver l'authenticité du manoir. Aucun programme d'utilisation n'étant défini, le projet de restauration consiste en la stricte conservation de l'édifice par une intervention minimaliste (raccord de maçonnerie, greffes, reprise des badigeons...)

EXTÉRIEUR

L'ensemble des maçonneries sera restauré, les pierres les plus altérées seront remplacées, les pierres présentant quelques épaufrures ou lacunes n'altérant pas la pierre en profondeur seront reprises par de simples bouchons ou raccords. Les parements seront nettoyés et recevront un traitement biocide. Les joints seront repris pour assurer la cohérence des parements.

Les enduits actuellement très altérés seront piochés et refaits en enduit à la chaux.

Les maçonneries de remplissage entre les pans de bois seront restaurées et recevront un badigeon d'harmonisation.

La tourelle de l'escalier Est présentant de sérieux désordres structurels sera déposée et remontée. Les bois anciens seront conservés tant que possible et recevront un traitement fongicide et insecticide.

Il est prévu la dépose complète de la couverture en tuile et la repose de tuiles plates neuves. Les arêtiers seront refaits en terre cuite, les noues en tuile plate, les faitages seront repris en terre cuite.

L'ensemble des menuiseries (portes, fenêtres, volets intérieurs) et des ferronneries sera restauré à l'identique, et remis en peinture.



INTÉRIEUR

Les sols en dalles de pierres seront nettoyés et rejointoyés. Les dallages en terre cuite à l'étage seront recalés et certaines tomettes seront remplacées si besoin.

Les parements intérieurs seront consolidés, les pierres les plus altérées seront remplacées, les enduits seront restaurés et complétés si besoin.

L'escalier en pierre se trouvant dans la tourelle Est sera nettoyé, les maçonneries des pans de bois seront reprises en recherche et recevront un badigeon.

L'ensemble des bois de charpente recevra un traitement fongicide et insecticide. Les pièces les plus altérées qui ne pourront être conservées seront remplacées. Le lattis de couverture sera repris dans son ensemble.

Il est proposé de conserver la coursive de la façade Ouest ouverte telle qu'elle l'est actuellement, les mortaises encore visibles sur la poutre faisant actuellement office de garde corps seront comblées. Les pièces de bois qui avaient été consolidées par des injections de résines dans les années 1970 seront purgées, les parties en mauvais état seront ponctuellement remplacées. Tout les bois seront traités.



VII- DESCRIPTION - ESTIMATION DES TRAVAUX

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
	14 - VILLE DE HONFLEUR MANOIR DU DESERT <u>RESTAURATION GENERALE</u>				
	<u>ETUDE PREALABLE</u>				
	<u>I - INSTALLATION DE CHANTIER DE CHANTIER</u>				
	<u>I.I - INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER</u> <u>Installation comprenant :</u>				
	Toutes les amenées sur place, l'installation compris l'ensemble des aménagements nécessaires, toutes les locations et entretiens pendant 12 mois (toutes phases confondues), la dépose et repli en fin de travaux				
1	Etat des lieux	Ens.	1,00	650,00	650,00
	Base vie				
2	- Panneaux de chantier	Ens.	1,00	500,00	500,00
3	- Installation électricité	Ens.	1,00	950,00	950,00
4	- Installation d'eau	Ens.	1,00	850,00	850,00
5	- Réfectoire	Ens.	1,00	3 000,00	3 000,00
6	- Vestiaires	Ens.	1,00	3 000,00	3 000,00
7	- Sanitaires	Ens.	1,00	3 200,00	3 200,00
	Clôture de chantier au droit de la zone de stockage, zone de travaux et de la base vie Clôture grillagée sur plot de 2,00 m hauteur - Installation, location et entretien pendant la durée des travaux				
8		ml	95,00	40,00	3 800,00
	Protection des sols extérieurs				
9	- Protection des sols de la zone de stockage et chemin d'approvisionnement depuis cette zone jusqu'à l'édifice	m2	135,00	15,00	2 025,00
	sous - total				17 975,00
	I.I - INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER				
	<u>I.II - ECHAFAUDAGES - AGRES - PROTECTIONS</u>				

14 - VILLE DE HONFLEUR

MANOIR DU DESERT

RESTAURATION GENERALE

ETUDE PREALABLE

** RECAPITULATION **	
I - INSTALLATION DE CHANTIER DE CHANTIER	
Désignation des ouvrages	Montant en euros HT
I.I - INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	17 975,00
I.II - ECHAFAUDAGES - AGRES - PROTECTIONS	39 399,00
TOTAL HT.....	57 374,00
T.V.A. 19,60%.....	11 245,30
TOTAL TTC.....	68 619,30
I - INSTALLATION DE CHANTIER DE CHANTIER	
Valeur Février 2011	

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
	14 - VILLE DE HONFLEUR				
	MANOIR DU DESERT				
	<u>RESTAURATION GENERALE</u>				
	<u>ETUDE PREALABLE</u>				
	<u>II - TRAVAUX DE MACONNERIE / PIERRE DE TAILLE</u>				
	II.01 TRAVAUX PREPARATOIRES				
	<u>Dépose du mobilier</u>				
1	- Dépose du mobilier et transport jusqu'au lieu de stockage défini par le Maître d'Ouvrage	Ens.	1,00	2 100,00	2 100,00
	<u>Descellement de grilles et gonds</u>				
2	- Descellement et dépose des grilles de défense et gonds divers pour permettre la restauration des parements	Ens.	1,00	1 300,00	1 300,00
	<u>Nettoyage générale</u>				
3	- Nettoyage et aspiration des poussières et toiles d'araignées à l'intérieur du bâtiment	Ens.	1,00	960,00	960,00
	sous - total				4 360,00
	II.01 TRAVAUX PREPARATOIRES				
	II.02 RESTAURATION DES PAREMENTS EXTERIEURS				
	Restauration des parements en maçonnerie de moellon, silex et pierre de taille				
	<u>Nettoyage et traitement des parements</u>				
	<u>Traitement biocide</u>				
4	- Sur parements exposés et colonisés	m2	70,00	13,00	910,00
	<u>Nettoyage des parements maçonnés</u>				
5	- Parements en pierre de taille	m2	97,00	15,00	1 455,00
6	- Parements silex	m2	127,00	13,00	1 651,00
7	- Moellons	m2	12,00	15,00	180,00
	<u>Nettoyage et débadigeonnage des remplissages de pans de bois</u>				
8	- Surface remplissage	m2	40,00	20,00	800,00
	<u>Purge des maçonneries de briques</u>				
9	- En recherche	m3	2,150	920,00	1 978,00

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
10	Piochement d'enduit Piochement d'enduit sur maçonnerie	m2	12,00	15,00	180,00
	<u>Restauration des parements en pierre de taille</u>				
	Remplacement d'éléments en pierre de taille				
11	- Parements en élévation	m3	0,600	3 200,00	1 920,00
12	- Encadrement de baie	m3	1,700	4 400,00	7 480,00
13	- Meneaux et traverses	m3	0,400	5 000,00	2 000,00
14	- Seuils	m3	0,180	2 000,00	360,00
15	- Pinnacle adossé	m3	0,150	7 300,00	1 095,00
16	- Soubassement	m3	1,000	3 600,00	3 600,00
	Dépose et repose de pierre				
	Dépose et repose de pierre pour recalage et pour permettre le remplacement des éléments neufs				
17	- En recherche	m3	0,900	2 300,00	2 070,00
	Rejointoiement sur parement en pierre de taille				
18	- Sur la totalité des parements	m2	97,00	40,00	3 880,00
19	Bouchons et raccords	Ens.	1,00	3 200,00	3 200,00
	Traitement de consolidation des parements				
20	- Sur parties exposées	Ens.	1,00	4 300,00	4 300,00
	<u>Restauration des parements en silex</u>				
	Reprise des maçonneries en recherche				
21	- Estimation environ 15% de la surface	m3	4,763	1 400,00	6 668,20
	Rejointoiement sur maçonnerie de silex				
22	- Sur la totalité des parements	m2	127,00	45,00	5 715,00
	<u>Restauration des maçonneries de moellon</u>				
	Reprise des maçonneries en recherche				
23	- Estimation environ 15% de la surface et remplacement des parements briques	m3	2,600	1 250,00	3 250,00
24	Réfection des enduits	m2	12,00	45,00	540,00
	<u>Restauration des maçonneries de remplissage sur pan de bois</u>				
	Piochement des enduits très hydrauliques				
25	- En recherche sur l'ensemble des parements	m2	15,00	15,00	225,00
	Reprise de maçonnerie				
26	- En recherche	m2	8,00	195,00	1 560,00
27	- Neuve pour remontage de la tourelle	m2	35,00	140,00	4 900,00

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
28	<u>Badigeonnage générale des parements</u> - Sur l'ensemble des parements	m2	271,00	13,00	3 523,00
	<u>Etanchéité de la coursive</u>				
29	- Etanchéité de la coursive par mise en œuvre de résine, compris nettoyage et purge de la chape existante	m2	13,20	60,00	792,00
	<u>Travaux divers</u>				
30	- Travaux divers de scellements et assistance aux autres corps d'état	Ens.	1,00	5 000,00	5 000,00
	<u>Rejointoiement et restauration des pavés</u>				
31	- Pavés en périphérie du bâtiment	m2	85,00	60,00	5 100,00
	sous - total				74 332,20
	II.02 RESTAURATION DES PAREMENTS EXTERIEURS				
	II.03 - RESTAURATION DES PAREMENTS INTERIEURS				
	<u>Restauration des sols</u>				
	<u>Nettoyage et rejointoiement des sols</u>				
32	- Rez de chaussée en pavé et dalle en pierre	m2	70,00	46,00	3 220,00
33	- 1er étage terre cuite	m2	84,00	50,00	4 200,00
	<u>Réfection partielle des sols</u>				
	Restauration pour recalage et remplacement				
34	- Rez-de-chaussée en pavé et dalle en pierre	Ens.	1,00	2 300,00	2 300,00
35	- 1er étage terre cuite	Ens.	1,00	1 320,00	1 320,00
	<u>Traitement des sols à l'huile de lin et essence</u>				
36	- Rez-de-chaussée en pavé et dalle en pierre	m2	70,00	12,00	840,00
37	- 1er étage terre cuite	m2	84,00	12,00	1 008,00
	<u>Démolition de chape</u>				
38	- Chape en comble	m2	60,00	15,00	900,00
	<u>Réfection de chape en mortier de chaux</u>				
39	- Chape en comble	m2	60,00	40,00	2 400,00
	<u>Restauration des maçonneries en élévation</u>				
	<u>Rez de chaussée</u>				
	<u>Nettoyage et débadigeonnage des parements</u>				
40	- Parements maçonnés en pierre et silex	m2	155,00	19,00	2 945,00
	<u>Nettoyage et débadigeonnage des remplissages de pans de bois</u>				
41	- Surface remplissage	m2	104,00	20,00	2 080,00

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
42	Piochement d'enduit - Piochement d'enduit sur maçonnerie (tourelle)	m2	25,00	15,00	375,00
	<u>Restauration des parements en pierre de taille</u>				
	Remplacement d'éléments en pierre de taille				
43	- Parements en élévation	m3	0,200	3 200,00	640,00
44	- Encadrement de baie	m3	0,300	4 400,00	1 320,00
	Rejointoiement sur parement en pierre de taille				
45	- Sur la totalité des parements	m2	62,00	40,00	2 480,00
46	Bouchons et raccords	Ens.	1,00	2 100,00	2 100,00
	Traitement de consolidation des parements				
47	- Sur parties exposées	Ens.	1,00	4 300,00	4 300,00
48	Réfection des enduits en mortier de chaux	m2	25,00	49,00	1 225,00
	<u>Restauration des parements en silex</u>				
	Reprise des maçonneries en recherche				
49	- Estimation environ 15% de la surface	m3	0,543	1 400,00	760,20
	Rejointoiement sur maçonnerie de silex				
50	- Sur la totalité des parements	m2	93,00	45,00	4 185,00
	<u>Restauration des emmarchements en pierre de l'escalier</u>				
51		Ens.	1,00	2 650,00	2 650,00
	<u>Restauration des maçonneries de remplissage sur pan de bois</u>				
	Piochement des enduits				
52	En recherche sur l'ensemble des parements	m2	20,00	15,00	300,00
	Reprise de maçonnerie				
53	- En recherche	m2	10,00	195,00	1 950,00
	<u>Badigeonnage gras général des parements</u>				
54	- Sur l'ensemble des parements	m2	155,00	20,00	3 100,00
	1er étage				
	Nettoyage des parements				
55	- Sur l'ensemble des parements maçonnés	m2	50,00	45,00	2 250,00
	<u>Badigeonnage général des parements</u>				
56	- Sur l'ensemble des parements maçonnés	m2	50,00	13,00	650,00
57	- Remplissage de pan de bois	m2	148,00	15,00	2 220,00
58	Passage de filerie à l'intérieur des maçonneries	Ens.	1,00	3 520,00	3 520,00

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
59	<u>Travaux divers</u>	Ens.	1,00	2 500,00	2 500,00
	sous - total				
	II.03 - RESTAURATION DES PAREMENTS INTERIEURS				57 738,20

14 - VILLE DE HONFLEUR

MANOIR DU DESERT

RESTAURATION GENERALE

ETUDE PREALABLE

** RECAPITULATION **	
II - TRAVAUX DE MACONNERIE / PIERRE DE TAILLE	
Désignation des ouvrages	Montant en euros HT
II.01 TRAVAUX PREPARATOIRES	4 360,00
II.02 RESTAURATION DES PAREMENTS EXTERIEURS	74 332,20
II.03 - RESTAURATION DES PAREMENTS INTERIEURS	57 738,20
TOTAL HT.....	136 430,40
T.V.A. 19,60%.....	26 740,36
TOTAL TTC.....	163 170,76
II - TRAVAUX DE MACONNERIE / PIERRE DE TAILLE	
Valeur Février 2011	

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
	14 - VILLE DE HONFLEUR				
	MANOIR DU DESERT				
	<u>RESTAURATION GENERALE</u>				
	<u>ETUDE PREALABLE</u>				
	<u>III - TRAVAUX DE CHARPENTE</u>				
	III.01 TRAVAUX PREPARATOIRES				
	<u>Echafaudages complémentaires</u>				
1	- Echafaudages, treuil et plancher de travail complémentaires	Ens.	1,00	3 100,00	3 100,00
	<u>Étaisements et consolidations provisoires</u>				
2	- Pour permettre le remplacement d'éléments en sous œuvre, étaielement et consolidation par moisage en recherche	Ens.	1,00	2 100,00	2 100,00
	<u>Nettoyage à l'intérieur des combles</u>				
3	- Nettoyage et aspiration des poussières et toiles d'araignées à l'intérieur des combles	Ens.	1,00	900,00	900,00
	sous - total				6 100,00
	III.01 TRAVAUX PREPARATOIRES				
	<u>III.02 CHARPENTE EN COMBLES ET COURSIVE</u>				
	<u>Traitement des bois de charpente</u>				
	Traitement fongicide et insecticide sur l'ensemble des bois de charpente en œuvre, compris purge				
4	- Sur l'ensemble de la charpente en comble	Ens.	1,00	2 900,00	2 900,00
	<u>Remplacement d'éléments en mauvais état</u>				
	Remplacement en recherche d'éléments en mauvais état ou non adaptés ne pouvant être conservés				
5	- Chevrons	m3	1,100	2 170,00	2 387,00
6	- Empanons	m3	0,300	2 820,00	846,00
7	- Pannes	m3	0,090	2 200,00	198,00
8	- Bois assemblés pour ferme	m3	0,200	3 370,00	674,00
9	- Bois assemblés pour sablière	m3	0,700	2 800,00	1 960,00
	<u>Dépose et repose de bois de charpente</u>				
	Dépose de bois de charpente pour permettre le recalage et le dressement du lattis de couverture				
10	- Chevrons	m3	3,590	900,00	3 231,00
11	- Pannes	m3	1,850	900,00	1 665,00

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
	Fourniture de calage pour dressage des bois				
12	- Fourrure délardées ou en queue de billard	ml	24,00	25,00	600,00
13	- Tapelions sous pannes	U	8,00	70,00	560,00
14	Travaux divers	Ens.	1,00	1 100,00	1 100,00
15	rebouchage des mortaises existantes de la coursive	Ens.	1,00	1 500,00	1 500,00
	sous - total				17 621,00
	III.02 CHARPENTE EN COMBLES ET COURSIVE				
	III.03 PANS DE BOIS				
16	Purge des résines existantes	Ens.	1,000	1 100,00	1 100,00
	Remplacement des éléments en mauvais état				
17	- Remplissage pans bois	m3	0,900	2 800,00	2 520,00
18	- Poteaux	m3	0,200	3 000,00	600,00
19	- Poutres	m3	0,090	3 200,00	288,00
20	- Appuis de baie	U	3,00	600,00	1 800,00
21	- Bandeau mouluré	ml	6,00	230,00	1 380,00
22	- Entaille dans bois anciens	U	12,00	220,00	2 640,00
	Traitement de l'ensemble des pans de bois				
	Traitement fongicide et insecticide sur l'ensemble des bois de charpente en œuvre, compris purge				
23	- Extérieur et intérieur	m2	80,00	22,00	1 760,00
	sous - total				12 088,00
	III.03 PANS DE BOIS				
	III.04 - TOURELLE				
	Dépose des pans de bois et charpente				
24	- Structure	Ens.	1,00	3 100,00	3 100,00
25	- Remplissage bois et maçonnerie	Ens.	1,00	2 750,00	2 750,00
	Remplacement d'éléments en mauvais état				
	Remplacement en recherche d'éléments en mauvais état ou non adaptés ne pouvant être conservés				
26	- Sablières	m3	1,100	2 850,00	3 135,00
27	- Poteaux	m3	0,340	2 820,00	958,80
28	- Poutres	m3	0,100	2 200,00	220,00
29	- Remplissage (remplacement systématique des éléments non assemblés)	m3	2,400	2 400,00	5 760,00
	Repose des bois de charpente neufs ou de réemploi				
30	- Structure	Ens.	1,00	4 340,00	4 340,00
31	- Remplissage bois et maçonnerie	Ens.	1,00	3 850,00	3 850,00
32	- Entaille dans bois anciens	Ens.	1,00	1 500,00	1 500,00

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
	<u>Dépose et repose de bois de charpente</u>				
	Dépose de bois de charpente pour permettre le recalage et le dressement du lattis de couverture				
33	- Chevrons	m3	3,590	900,00	3 231,00
34	- Pannes	m3	1,850	900,00	1 665,00
	<u>Traitement de l'ensemble des pans de bois</u>				
	Traitement fongicide et insecticide sur l'ensemble des bois de charpente en œuvre, compris purge				
35	- Extérieur et intérieur	m2	69,00	22,00	1 518,00
	sous - total				32 027,80
	III.04 - TOURELLE				
	III.05 - PLANCHERS ET SOLIVAGE				
	<u>Traitement des bois plancher et solivage</u>				
	Traitement fongicide et insecticide sur l'ensemble des bois en œuvre, compris purge				
36	- Plancher haut du rez-de-chaussée	Ens.	1,00	1 100,00	1 100,00
37	- Plancher haut du 1er étage	Ens.	1,00	960,00	960,00
38	- Plancher tourelle	Ens.	1,00	300,00	300,00
	<u>Remplacement d'éléments en mauvais état</u>				
	Remplacement en recherche d'éléments en mauvais état ou non adaptés ne pouvant être conservés				
39	- Plancher	m2	3,00	120,00	360,00
40	- Solives en sous-œuvre	m3	0,500	2 820,00	1 410,00
	<u>Dépose et repose de bois de charpente</u>				
	Dépose de bois				
41	- Solivage	m3	0,200	900,00	180,00
	sous - total				4 310,00
	III.05 - PLANCHERS ET SOLIVAGE				

14 - VILLE DE HONFLEUR
 MANOIR DU DESERT
RESTAURATION GENERALE

ETUDE PREALABLE

** RECAPITULATION **	
III - TRAVAUX DE CHARPENTE	
Désignation des ouvrages	Montant en euros HT
III.01 TRAVAUX PREPARATOIRES	6 100,00
III.02 CHARPENTE EN COMBLES ET COURSIVE	17 621,00
III.03 PANS DE BOIS	12 088,00
III.04 - TOURELLE	32 027,80
III.05 - PLANCHERS ET SOLIVAGE	4 310,00
TOTAL HT.....	72 146,80
T.V.A. 19,60%.....	14 140,77
TOTAL TTC.....	86 287,57
III - TRAVAUX DE CHARPENTE	
Valeur Février 2011	

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
	14 - VILLE DE HONFLEUR				
	MANOIR DU DESERT				
	<u>RESTAURATION GENERALE</u>				
	<u>ETUDE PREALABLE</u>				
	<u>IV - TRAVAUX DE COUVERTURE</u>				
	IV.01 - TRAVAUX PREPARATOIRES				
	<u>Echafaudages complémentaires</u>				
1	- Echafaudages, treuil et plancher de travail complémentaires	Ens.	1,00	3 400,00	3 400,00
	sous - total				3 400,00
	IV.01 - TRAVAUX PREPARATOIRES				
	IV.02 - RESTAURATION DES COUVERTURES				
	<u>Dépose des couvertures existantes</u>				
	Dépose de couverture avec soin sans réemploi, cis arrachage des bois de support, descellement, toutes manutentions et enlèvement des gravois aux centres de tri agréés				
2	- Couverture en tuiles plates	m2	230,00	29,00	6 670,00
3	- Faîtage	ml	19,00	10,00	190,00
4	- Arêtier en mortier	ml	3,60	5,00	18,00
5	- Bandes d'étanchéités et ouvrages métalliques divers	Ens.	1,00	950,00	950,00
	Couverture neuve				
	<u>Contre-litelage</u>				
6	- Fourniture et pose de liteaux en chêne neuf de 27 x 50 mm pour double litelage	m2	230,00	40,00	9 200,00
	<u>Sous-couche de garantie</u>				
7	- Sur coyaux Nord et Sud	m2	253,00	5,00	1 265,00
	<u>Litelage</u>				
	Sur coyaux Nord et Sud				
8	- Fourniture et pose de liteaux en chêne neuf de 27 x 41 mm	m2	230,00	45,00	10 350,00

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
	COUVERTURE EN TUILES PLATES				
	<u>Fourniture de tuiles plates</u>				
9	Fourniture de tuiles plates de 15 mm d'ép. - Tuiles M.H. Pontigny	m2	230,00	65,00	14 950,00
10	<u>Pose de tuiles plates</u>	m2	230,00	45,00	10 350,00
	<u>Bas de pente sur couverture en tuiles plates</u>				
11	Façon de bas de pente avec tuiles plates de doublis - Bas de pente des couvertures	ml	35,00	25,00	875,00
	<u>Ventilation basse</u>				
12	- Ventilation basse par grillage en inox simple torsion maille 5 mm x 5 mm	ml	35,00	15,00	525,00
	<u>Arêtières en terre cuite</u>				
13	- Fourniture et pose d'arêtières fermés en terre cuite 10 x 23 x 35	ml	3,60	145,00	522,00
	<u>Noue fermée sur couverture en tuile plate</u>				
14	Fourniture, façon et pose de noue fermée à deux tranchis en tuile plate compris noquets plomb de 3 mm d'épaisseur - Noulets	ml	5,00	130,00	650,00
	<u>Faîtage en terre cuite</u>				
15	- Fourniture et pose de tuile faitière demi-ronde de 12 x 26 x 33	ml	19,00	130,00	2 470,00
	<u>Châtière en terre cuite</u>				
16	Fourniture et pose de chatière en terre cuite de 29,50 cm x 25,00 cm de section, avec grillage en laiton anti-volatiles - Pour ventilation haute et basse des combles	U	6,00	70,00	420,00
	<u>Besace en arrière des souches</u>				
17	Fourniture, façon et mise en œuvre de besace en arrière des souches (amont de pente) pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement de part et d'autre des souches - Façon de besace en arrière des souches	U	3,00	750,00	2 250,00
	<u>Rives latérales engravées</u>				
18	Façon de rive latérale suivant rampant contre maçonnerie ou pans de bois - A chaque rencontre entre les ouvrages de couverture et de maçonnerie	ml	30,00	155,00	4 650,00

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
19	Rives vue en tuiles plates Façon de rive vue en tuile plates, compris doublis et tranchis - Rives extérieures	ml	24,00	100,00	2 400,00
	sous - total IV.02 - RESTAURATION DES COUVERTURES				68 705,00

14 - VILLE DE HONFLEUR
MANOIR DU DESERT
RESTAURATION GENERALE

ETUDE PREALABLE

** RECAPITULATION **	
IV - TRAVAUX DE COUVERTURE	
Désignation des ouvrages	Montant en euros HT
IV.01 - TRAVAUX PREPARATOIRES	3 400,00
IV.02 - RESTAURATION DES COUVERTURES	68 705,00
TOTAL HT.....	72 105,00
T.V.A. 19,60%.....	14 132,58
TOTAL TTC.....	86 237,58
IV - TRAVAUX DE COUVERTURE	
Valeur Février 2011	

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	Unit.	Quantités	Montants en EUROS	
				Prix Unitaires H.T	Somme H.T
	14 - VILLE DE HONFLEUR				
	MANOIR DU DESERT				
	<u>RESTAURATION GENERALE</u>				
	<u>ETUDE PREALABLE</u>				
	<u>V - TRAVAUX DE MENUISERIE / FERRONNERIE</u>				
	<u>V.01 - RESTAURATION DES MENUISERIES EXTERIEURES</u>				
	<u>Façade Ouest</u>				
	Porte d'entrée façade Ouest				
1	- Restauration et remise en peinture ou cirage	Ens.	1,00	1 700,00	1 700,00
	Petite fenêtre façade Sud				
2	- Restauration des bois	Ens.	1,00	1 000,00	1 000,00
3	- Remplacement des volumes vitrés	Ens.	1,00	210,00	210,00
4	- Remise en peinture	Ens.	1,00	120,00	120,00
	Fenêtre renaissance				
5	- Dépose des protections	Ens.	1,00	60,00	60,00
6	- Fourniture et mise en œuvre de fenêtre neuve en chêne	Ens.	1,00	2 500,00	2 500,00
	Fenêtre du 1er étage				
7	- Dépose des protections	Ens.	2,00	60,00	120,00
8	- Fourniture et mise en œuvre de fenêtre neuve en chêne	Ens.	2,00	1 650,00	3 300,00
	Porte de la coursive				
9	- Restauration et remise en peinture ou cirage	Ens.	1,00	1 960,00	1 960,00
	<u>Façade Nord</u>				
	Fenêtre du 1er étage				
10	- Dépose des protections	Ens.	1,00	60,00	60,00
11	- Fourniture et mise en œuvre de fenêtre neuve en chêne	Ens.	1,00	1 950,00	1 950,00
	Fenêtre en comble				
12	- Dépose des protections	Ens.	1,00	60,00	60,00
13	- Fourniture et mise en œuvre de fenêtre neuve en chêne	Ens.	1,00	1 100,00	1 100,00

14 - VILLE DE HONFLEUR

MANOIR DU DESERT

RESTAURATION GENERALE

ETUDE PREALABLE

** RECAPITULATION **	
V - TRAVAUX DE MENUISERIE / FERRONNERIE	
Désignation des ouvrages	Montant en euros HT
V.01 - RESTAURATION DES MENUISERIES EXTERIEURES	30 200,00
V.02 - RESTAURATION DES MENUISERIES INTERIEURES	8 720,00
V.03 - RESTAURATION DES GRILLES DE DEFENSE	4 350,00
TOTAL HT.....	43 270,00
T.V.A. 19,60%.....	8 480,92
TOTAL TTC.....	51 750,92
V - TRAVAUX DE MENUISERIE / FERRONNERIE	
Valeur Février 2011	

14 - VILLE DE HONFLEUR

MANOIR DU DESERT

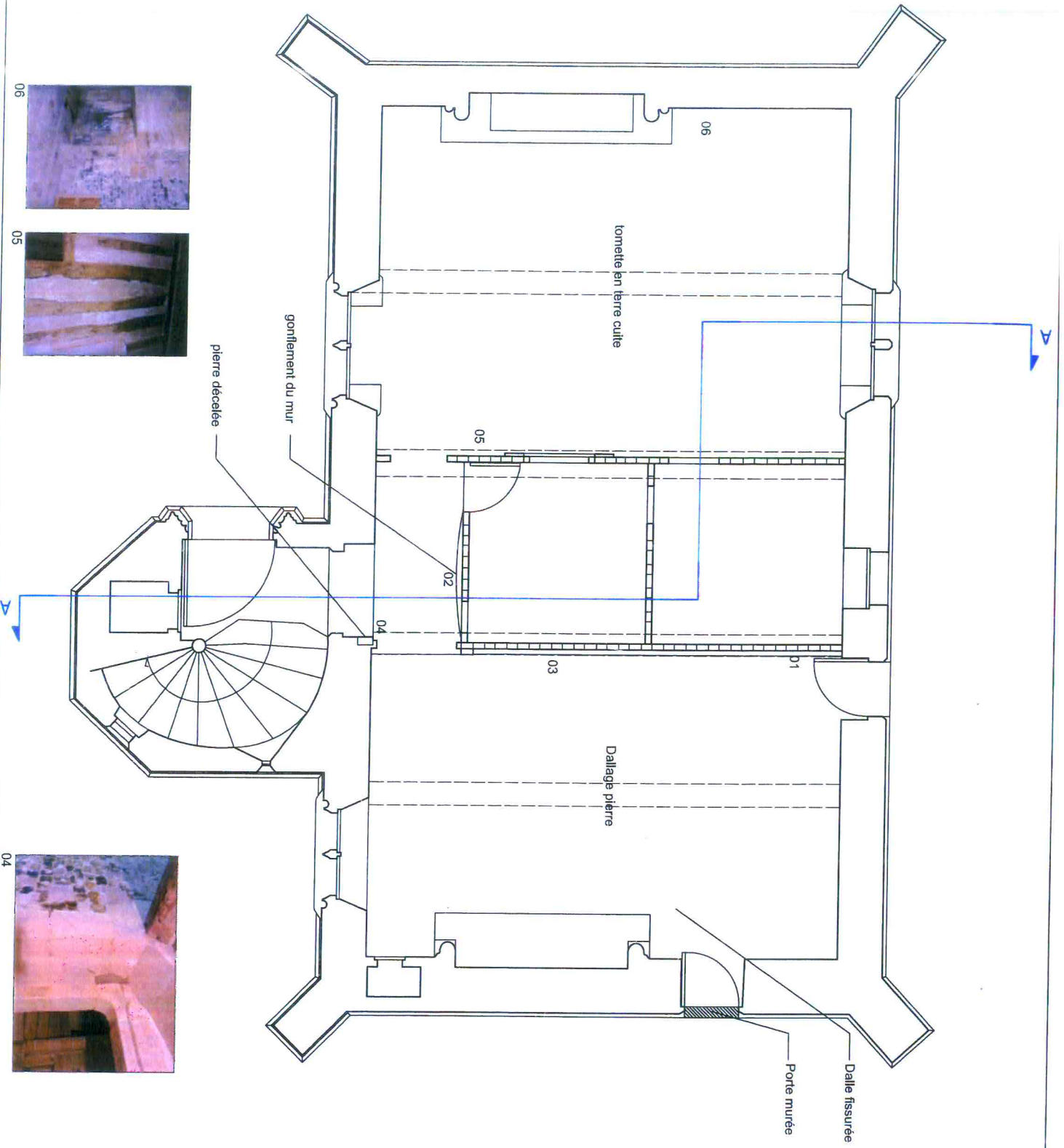
RESTAURATION GENERALE

ETUDE PREALABLE

** RECAPITULATION **	
GENERALE	
Désignation des ouvrages	Montant en euros HT
I - INSTALLATION DE CHANTIER DE CHANTIER	57 374,00
II - TRAVAUX DE MACONNERIE / PIERRE DE TAILLE	136 430,40
III - TRAVAUX DE CHARPENTE	72 146,80
IV - TRAVAUX DE COUVERTURE	72 105,00
V - TRAVAUX DE MENUISERIE / FERRONNERIE	43 270,00
TOTAL HT.....	381 326,20
T.V.A. 19,60%.....	74 739,94
TOTAL TTC.....	456 066,14
** RECAPITULATION ** GENERALE	
Valeur Février 2011	



VIII- DOCUMENTS GRAPHIQUES



VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maitre d'oeuvre
LEFEVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H.
11 avenue Franco-russe - 75007 PARIS
Tél 01 40 62 68 90 Fax 01 40 62 68 91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

ÉTAT ACTUEL

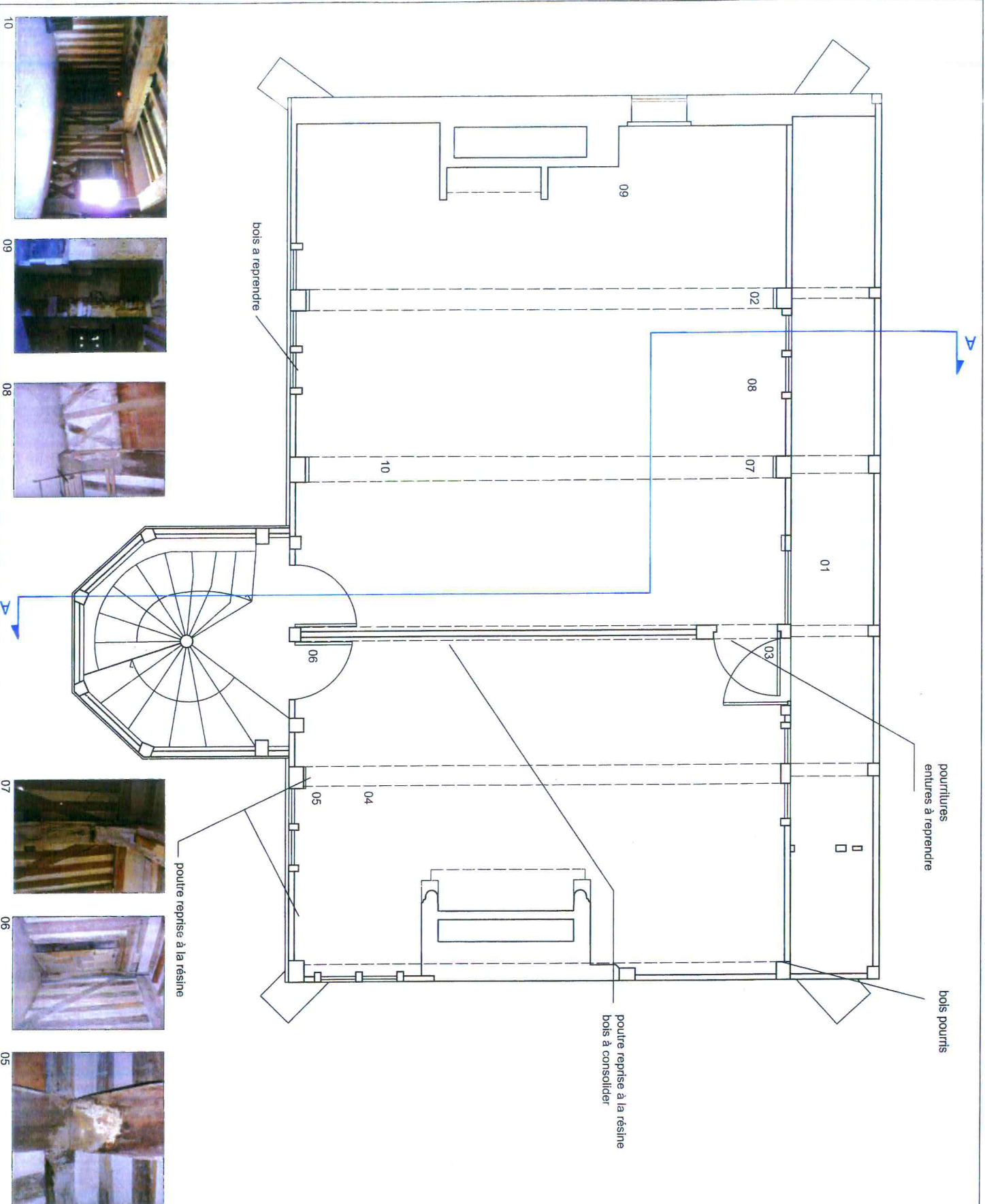
Plan du Rez-de-Chaussée

Echelle: 1/50ème



EA 01

(février 2011)



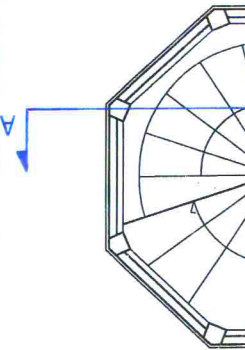
poutures entures à reprendre

bois pouris

poutre reprise à la résine
bois à consolider

poutre reprise à la résine

bois à reprendre



VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

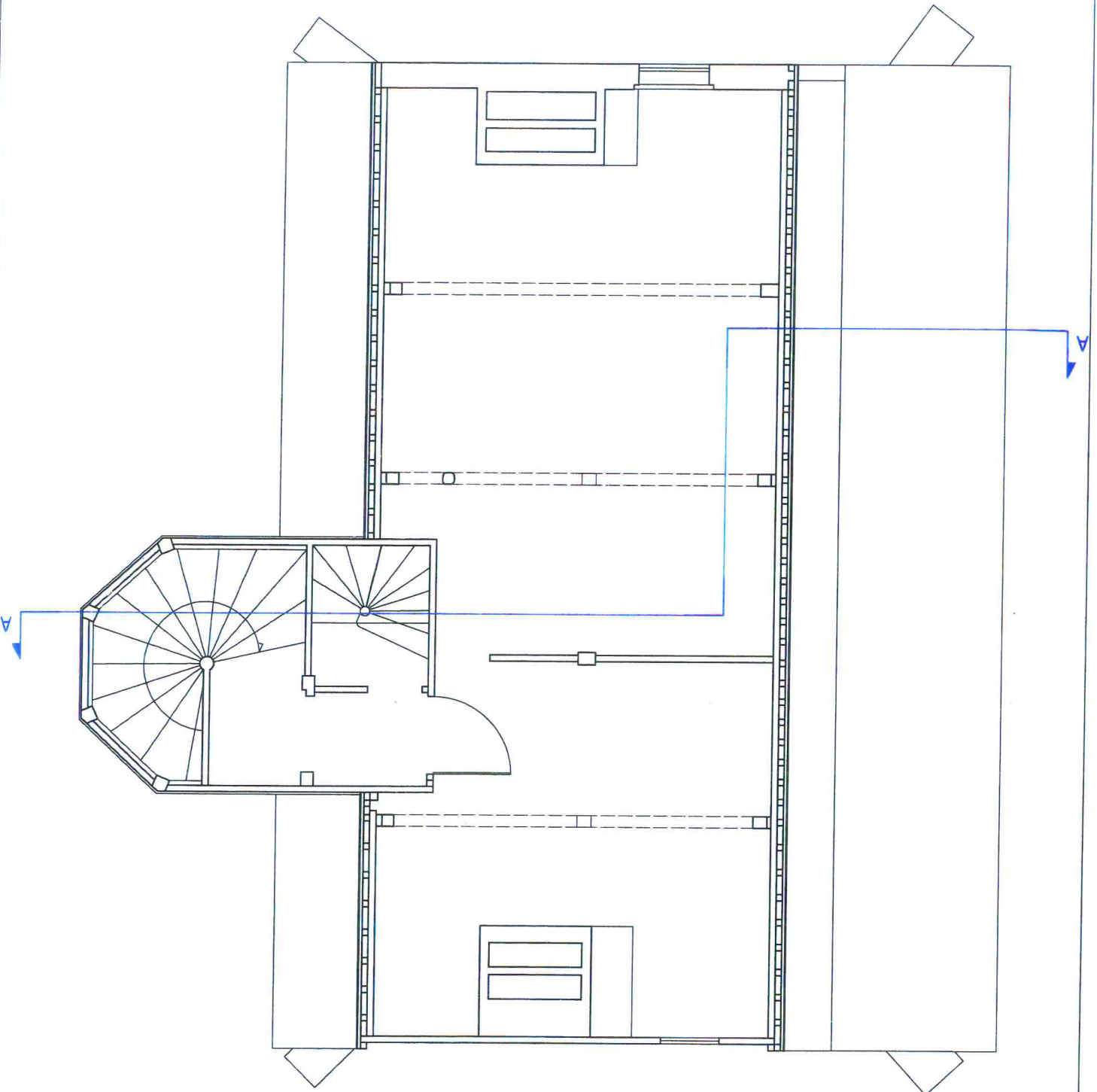
Maître d'oeuvre
LEFÈVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFÈVRE - A.C.M.H
11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tél 01 40 62 88 90 Fax: 01 40 62 88 91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

ÉTAT ACTUEL

Plan du 1er Etage

Echelle: 1/50ème
0 1.5m

EA 02
Février 2011



LEGENDE

- alvéolisation
- desquamation
- efflorescence
- épaufiture
- manque / lacune
- reprise de résine

VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maitre d'oeuvre

LEFEVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H
11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tél: 01.40.62.68.90 Fax: 01.40.62.68.91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

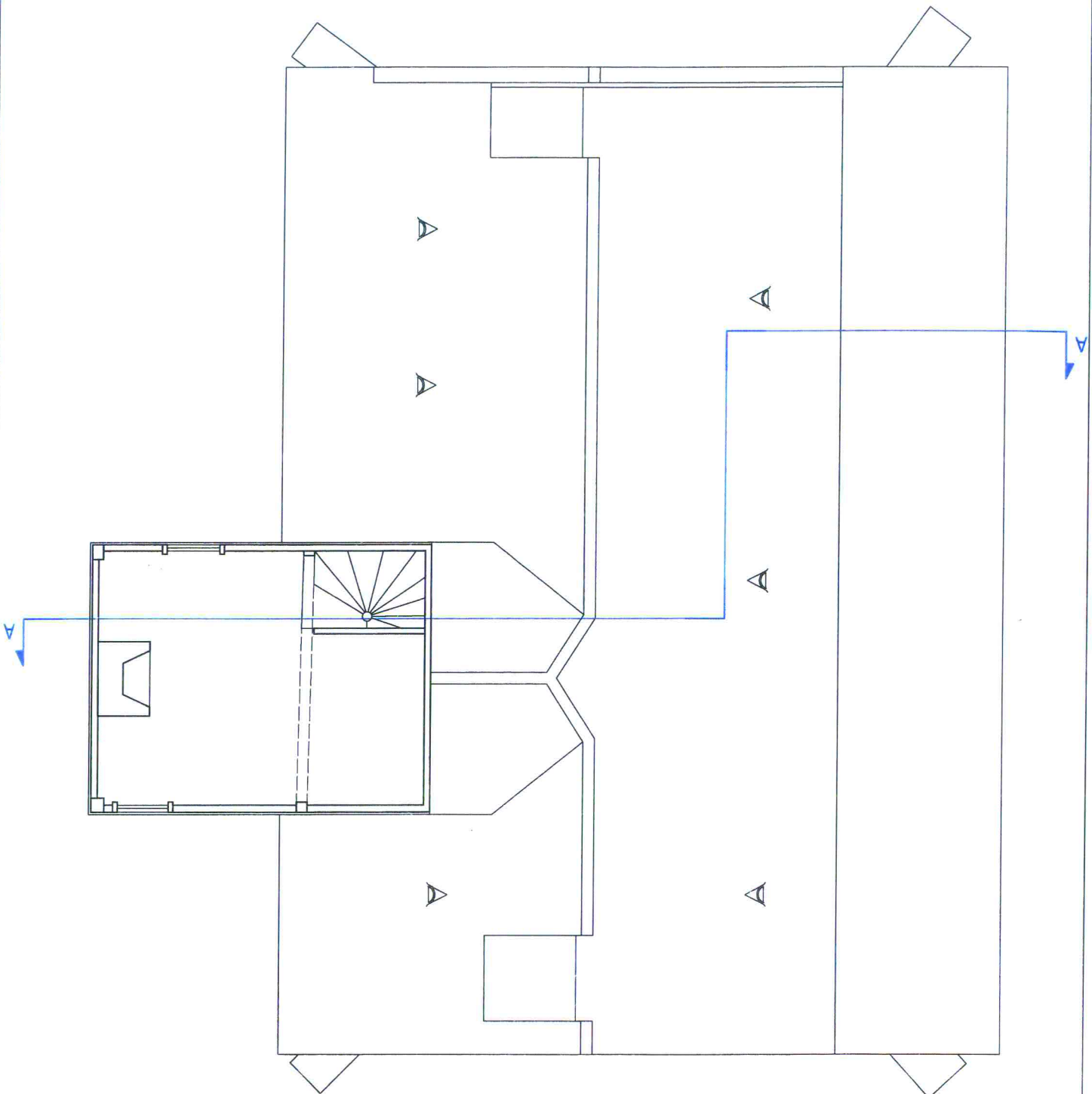
ÉTAT ACTUEL

Plan des combles

Echelle: 1/50ème
0 1,5m

EA 03

Février 2011



- LEGENDE**
- alvéolisation
 - desquamation
 - efflorescence
 - épaufure
 - manque / lacune
 - reprise de résine

VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maitre d'oeuvre

LEFÈVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFÈVRE - A.C.M.H
11 avenue Fierco-Russe - 75007 PARIS
Tél: 01.40.62.68.90 Fax: 01.40.62.68.91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

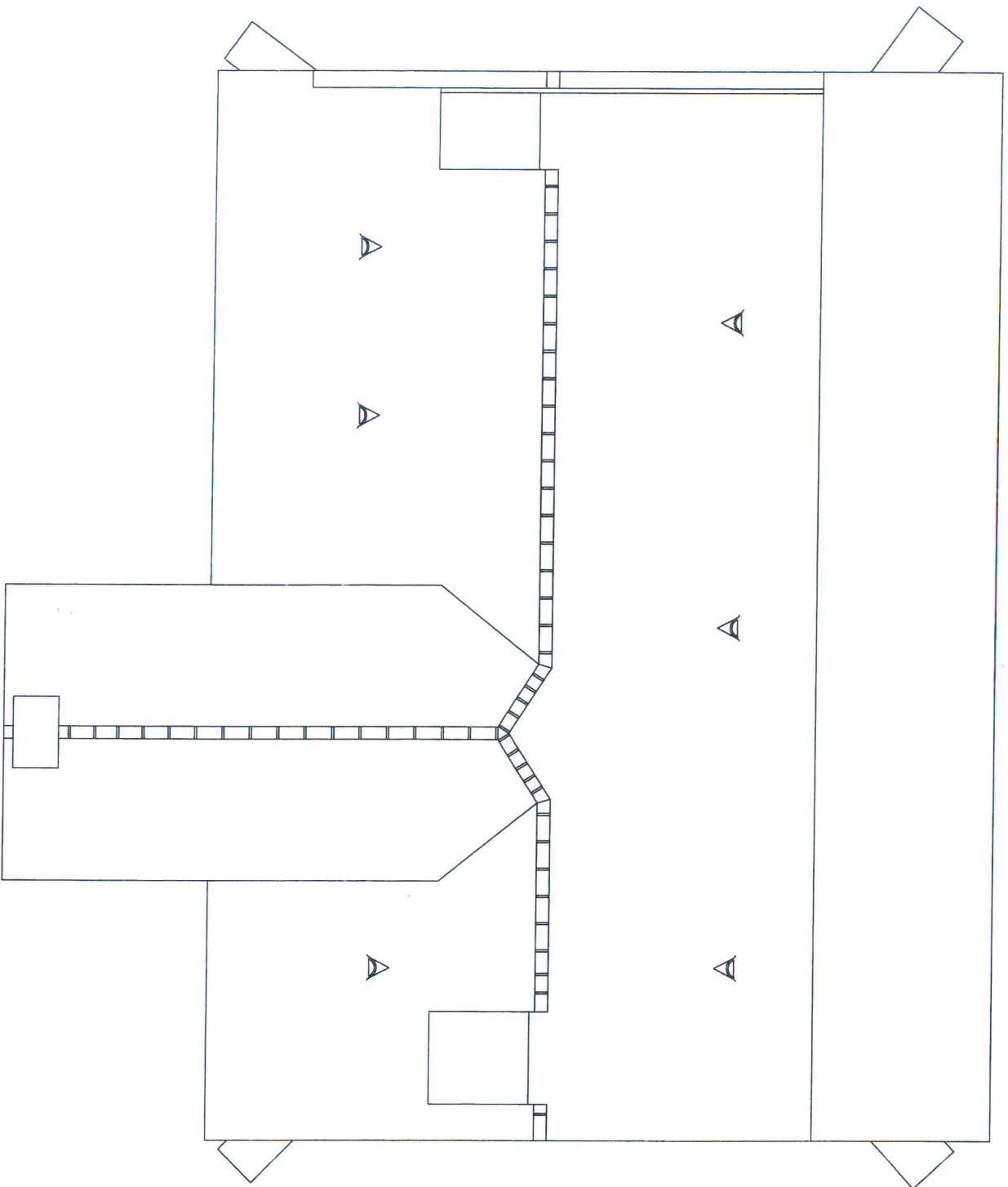
ETAT ACTUEL

Plan de l'oriol

Echelle: 1/50ème
0 1,5m

EA 04

Février 2011



- LEGENDE**
- alvéolisation
 - desquamation
 - efflorescence
 - épaufrure
 - manque / lacune
 - reprise de résine

VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maitre d'oeuvre

LEFEVRE ARCHITECTES
DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H.
11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tél: 01 40 62 48 90 Fax: 01 40 62 48 91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

ÉTAT ACTUEL

Plan de toiture

Echelle: 1/50ème
0 1,5m

EA 05

Février 2011



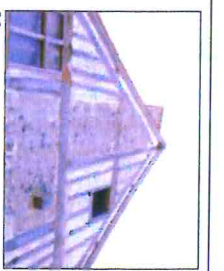
06



07



01



02



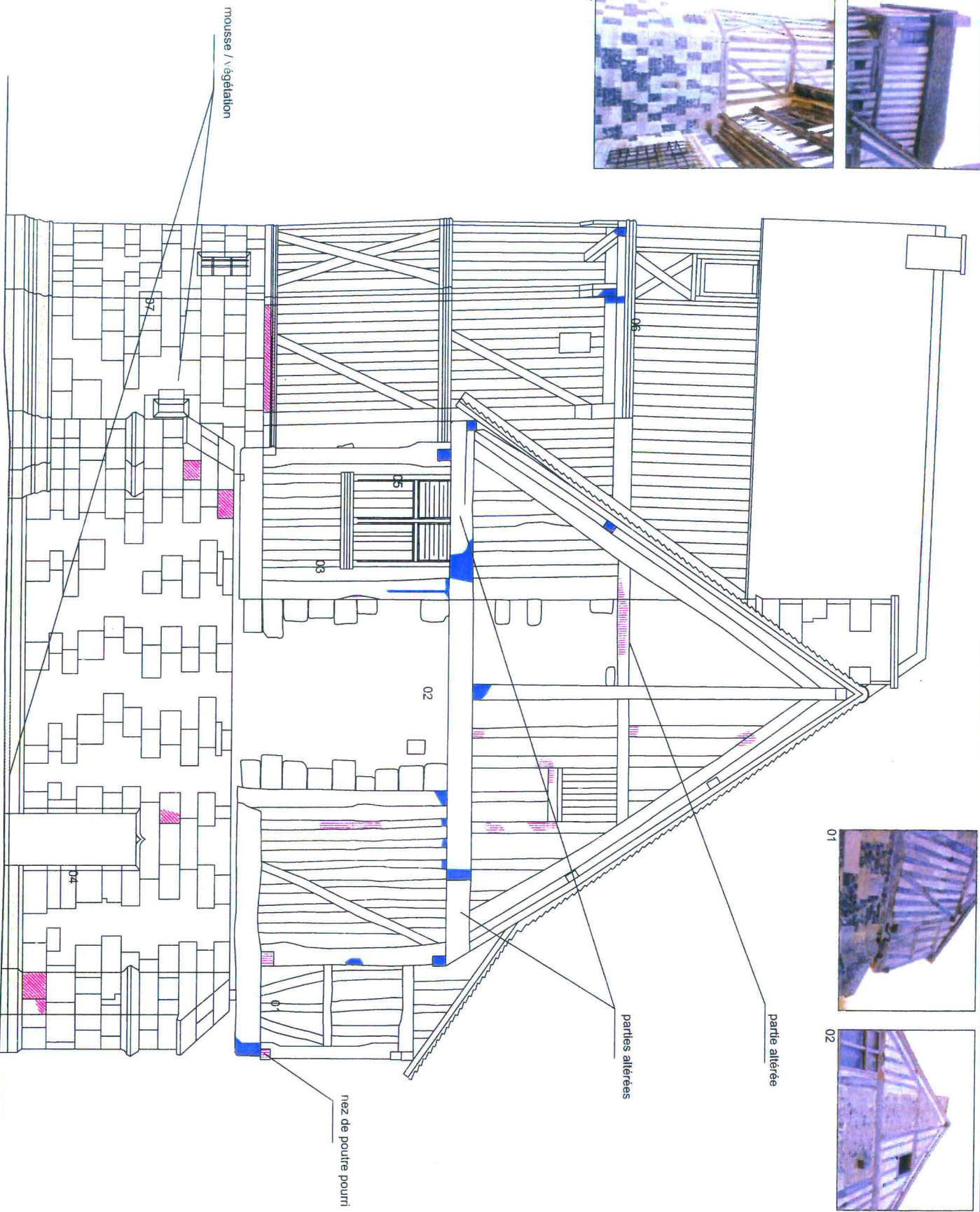
03



04



05



- LEGENDE**
- alvéolisation
 - desquamation
 - efflorescence
 - epaufrure
 - manque / lacure
 - reprise de résine

VILLE DE HONFLEUR
(Cahucos)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maitre d'oeuvre
LEFEVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H
11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tél: 01 40 62 68 90 Fax: 01 40 62 68 91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

ETAT ACTUEL

Façade Nord

Echelle: 1/50ème

EA 06

Fevrier 2011



fissure ouverte

brique

enduit ciment

pierre de taille
et silex blanc

pierre de taille
et silex noir

nez de poutre repris



LEGENDE

- alvéolisation
- desquamation
- efflorescence
- épaufrure
- manque / lacune
- reprise de résine

VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maitre d'oeuvre

LEVEVE-ARCHITECTES
DANIEL LEVEVE - A.C.M.H
11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tel: 01.40.62.68.90 Fax: 01.40.62.68.91
leveve-architectes@leveve-architectes.com

ETAT ACTUEL

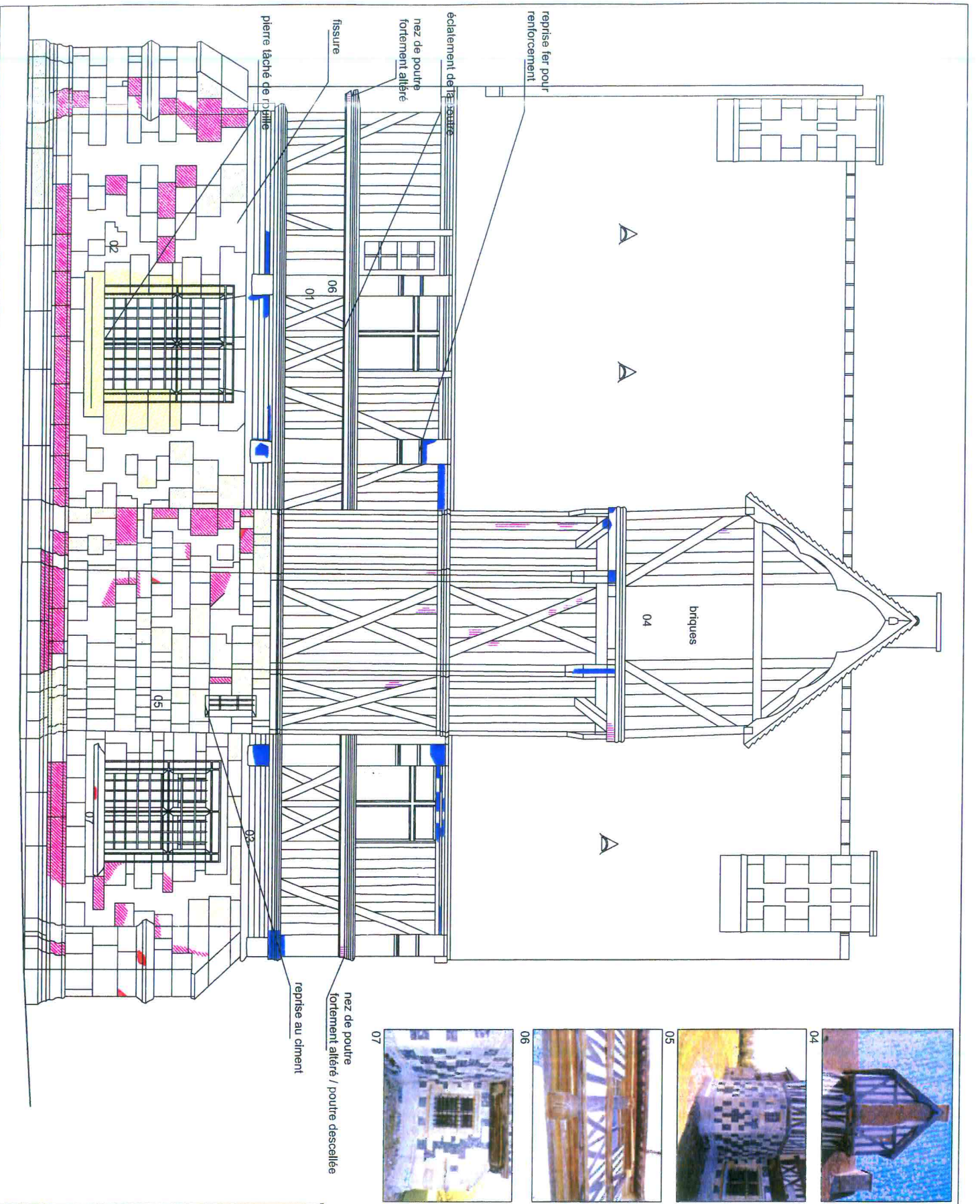
Façade Sud

Echelle: 1/50ème



EA 07

Février 2011



- LEGENDE**
- alvéolisation
 - desquamation
 - efflorescence
 - épaufure
 - manque / lacune
 - reprise de résine

VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

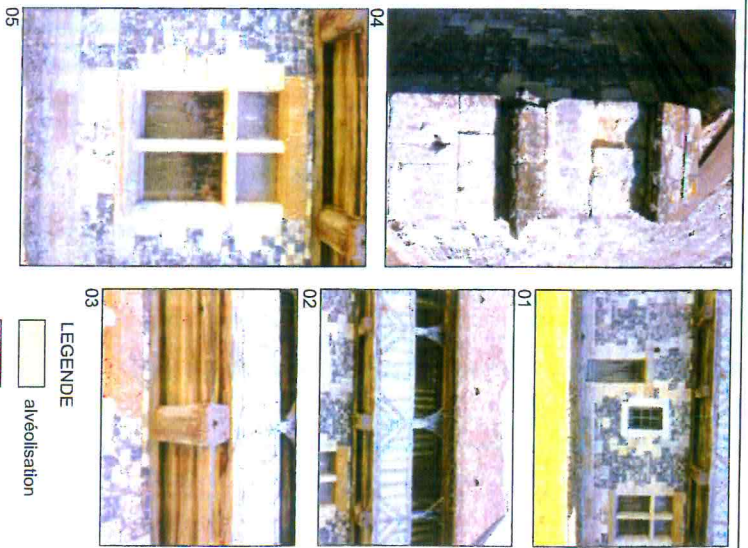
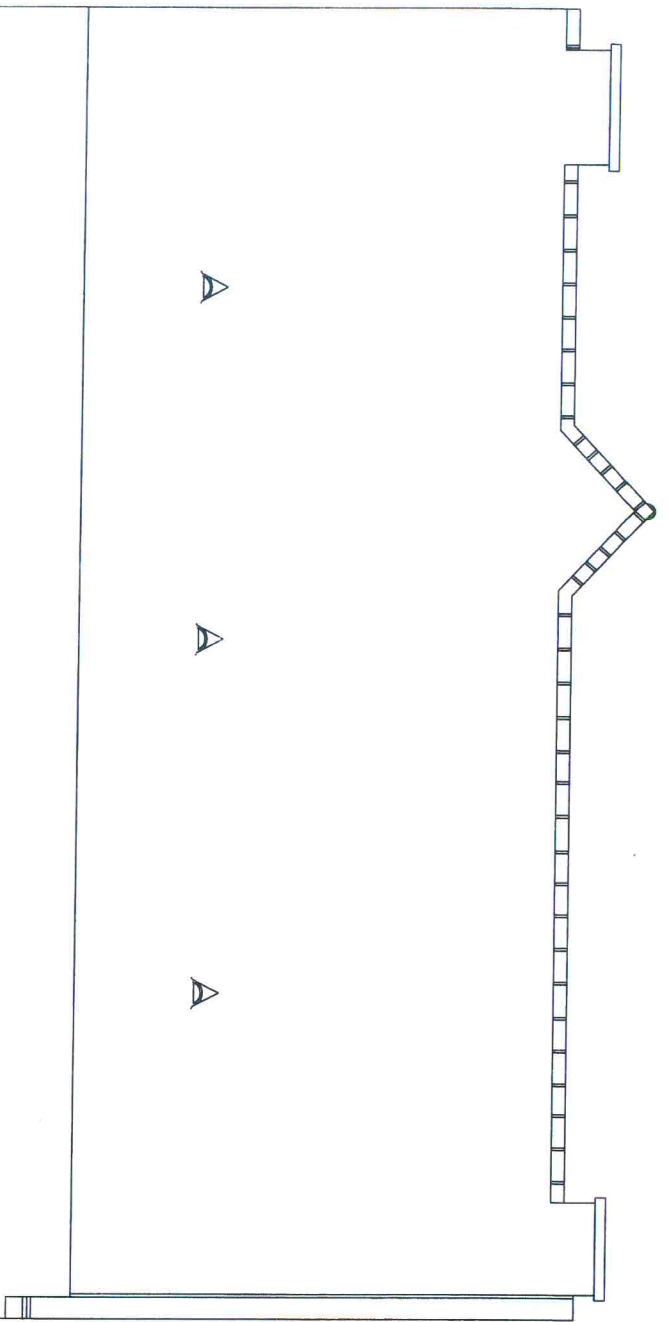
Maître d'oeuvre
LEFEVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H.
11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tél: 01 40 62 68 90 Fax: 01 40 62 68 91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

ÉTAT ACTUEL

Façade Est

Echelle: 1/50ème
0 1.5m

EA 08
Février 2011



- LEGENDE**
- alvéolisation
 - desquamation
 - efflorescence
 - épaufrure
 - manque / lacune
 - reprise de résine

VILLE DE HONFLEUR
[Calvados]

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maître d'oeuvre
LEFEVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H
11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tél: 01 40 62 68 90 Fax: 01 40 62 68 91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

ÉFAT ACTUEL

Façade Ouest

Echelle: 1/50ème
0 1,5m

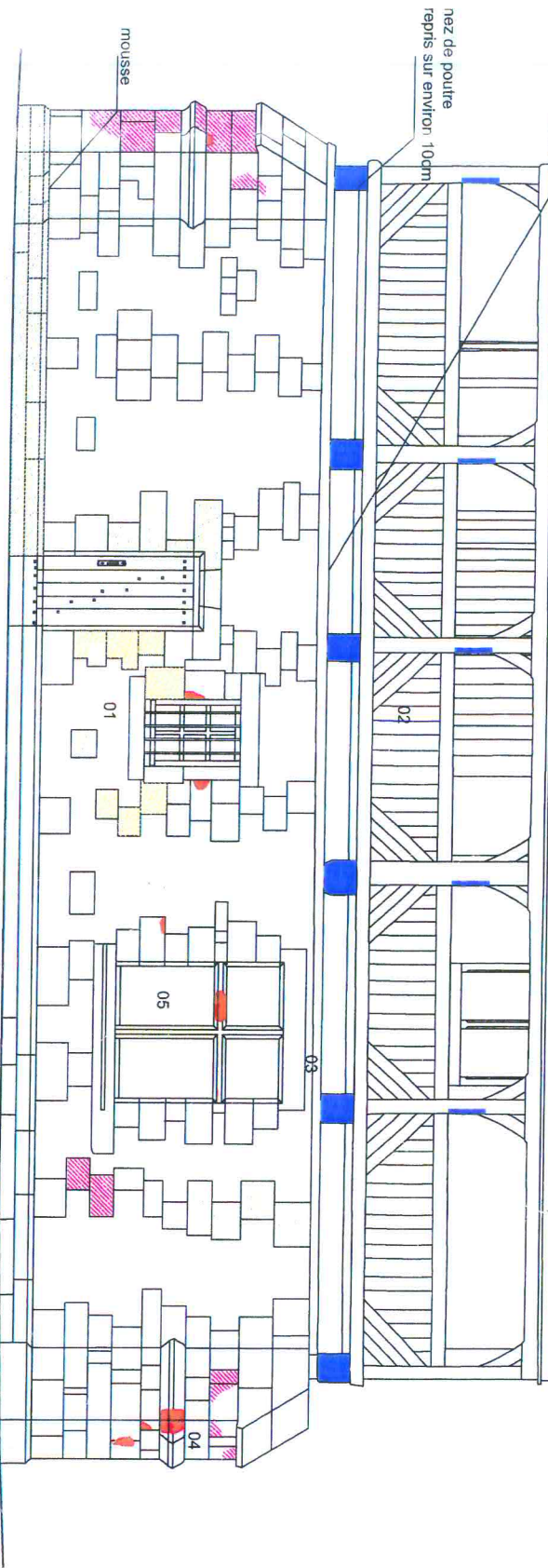
EA 09

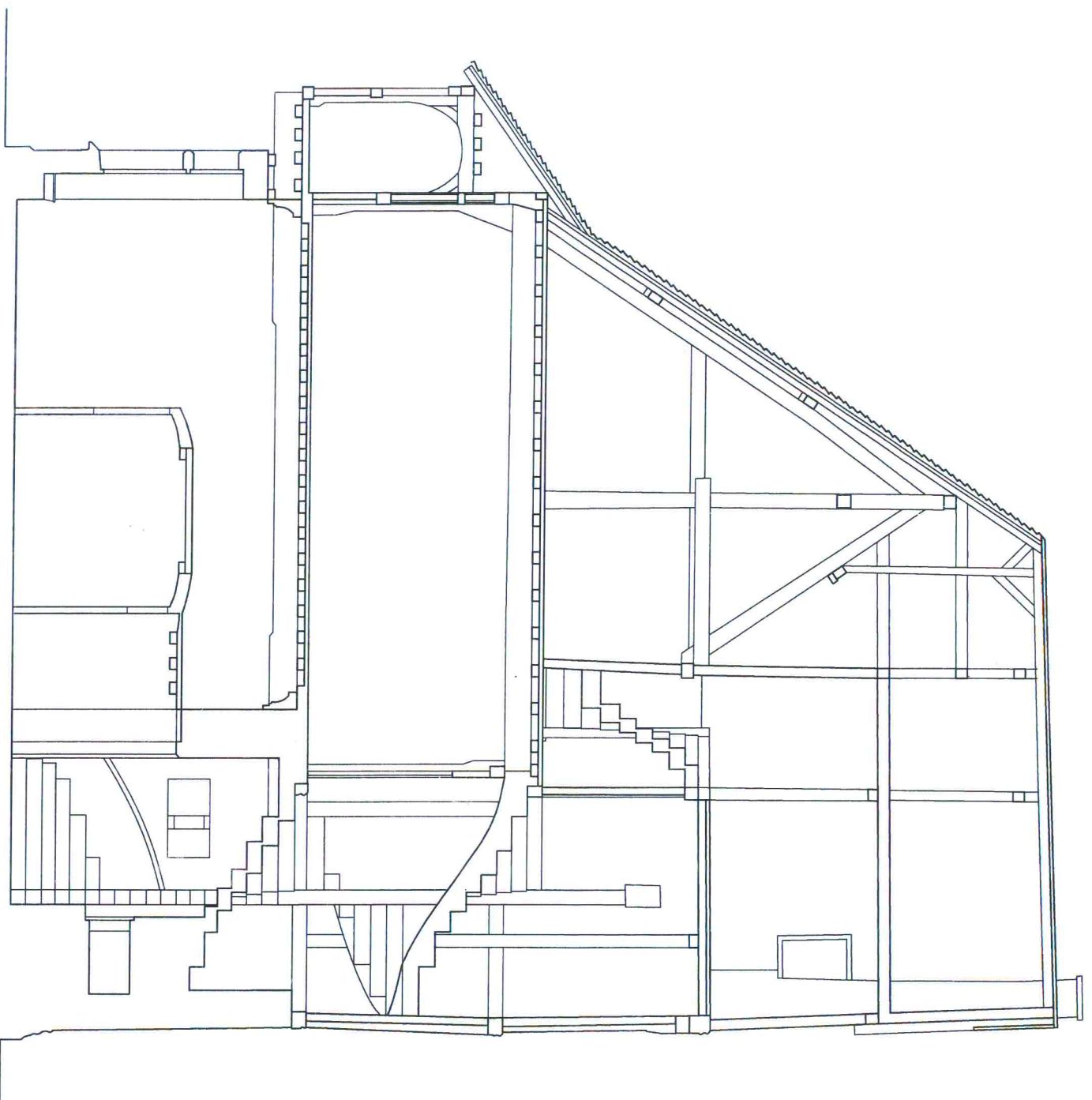
Faivre 2011

traces d'humidité







nez de poutre
repris sur environ 10cm

mousse





LEGENDE

-  alvéolisation
-  desquamation
-  efflorescence
-  épaufrure
-  manque / lacune
-  reprise de résine

VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maitre d'oeuvre

LEFEVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H
11 avenue Fonce-Russe - 75007 PARIS
Tel: 01.40.62.68.90 Fax: 01.40.62.68.91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

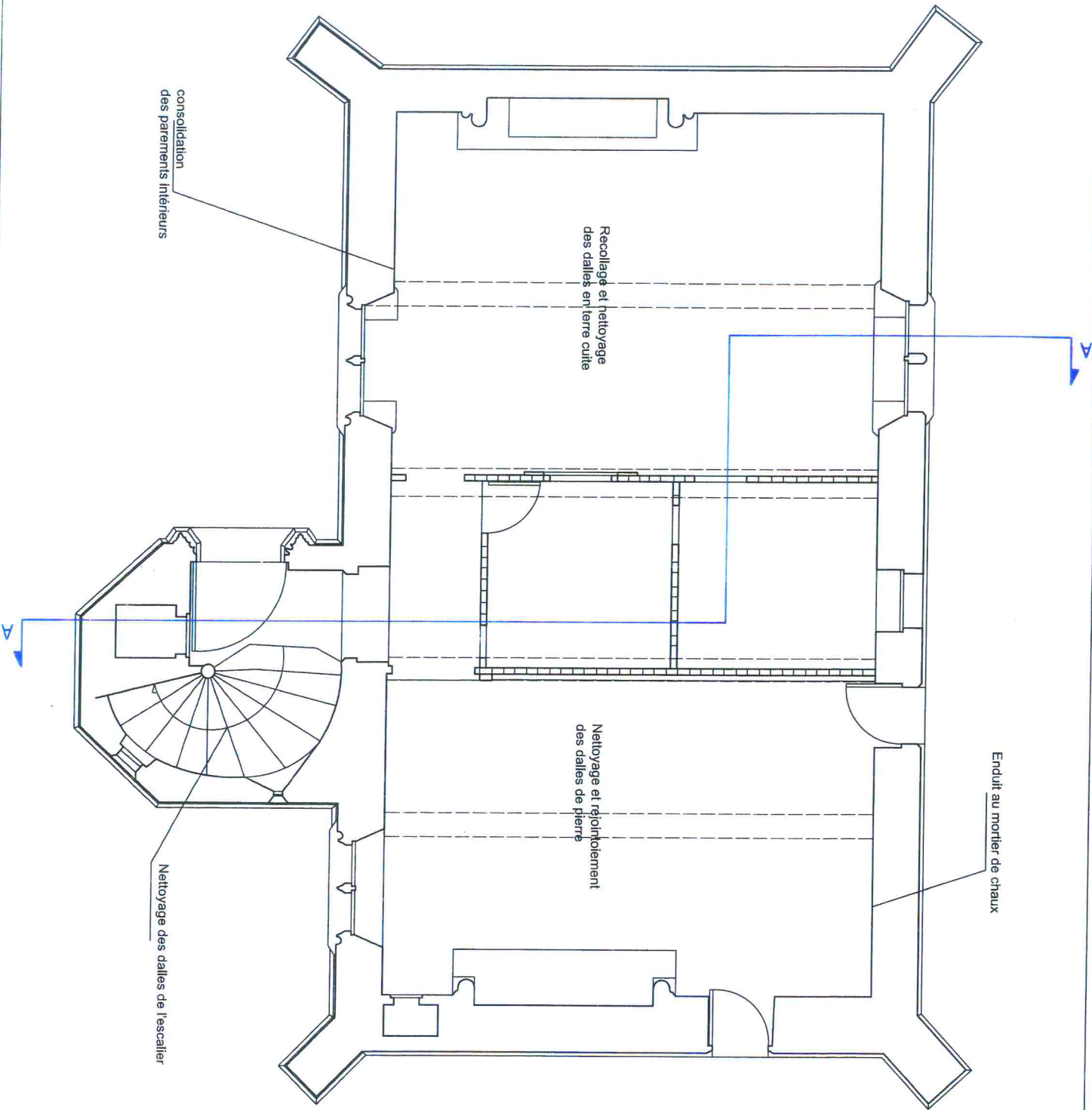
ETAT ACTUEL

Coupe AA

Echelle: 1/50ème
0 1.5m

EA 10

Février 2011



Enduit au mortier de chaux

Recollage et nettoyage
des dalles en terre cuite

Nettoyage et rejointoiement
des dalles de pierre

consolidation
des parements intérieurs

Nettoyage des dalles de l'escalier

VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maître d'oeuvre

LEFEVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H.
11 avenue Fonce-russe - 75007 PARIS
Tel: 01.40.62.68.90 Fax: 01.40.62.68.91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

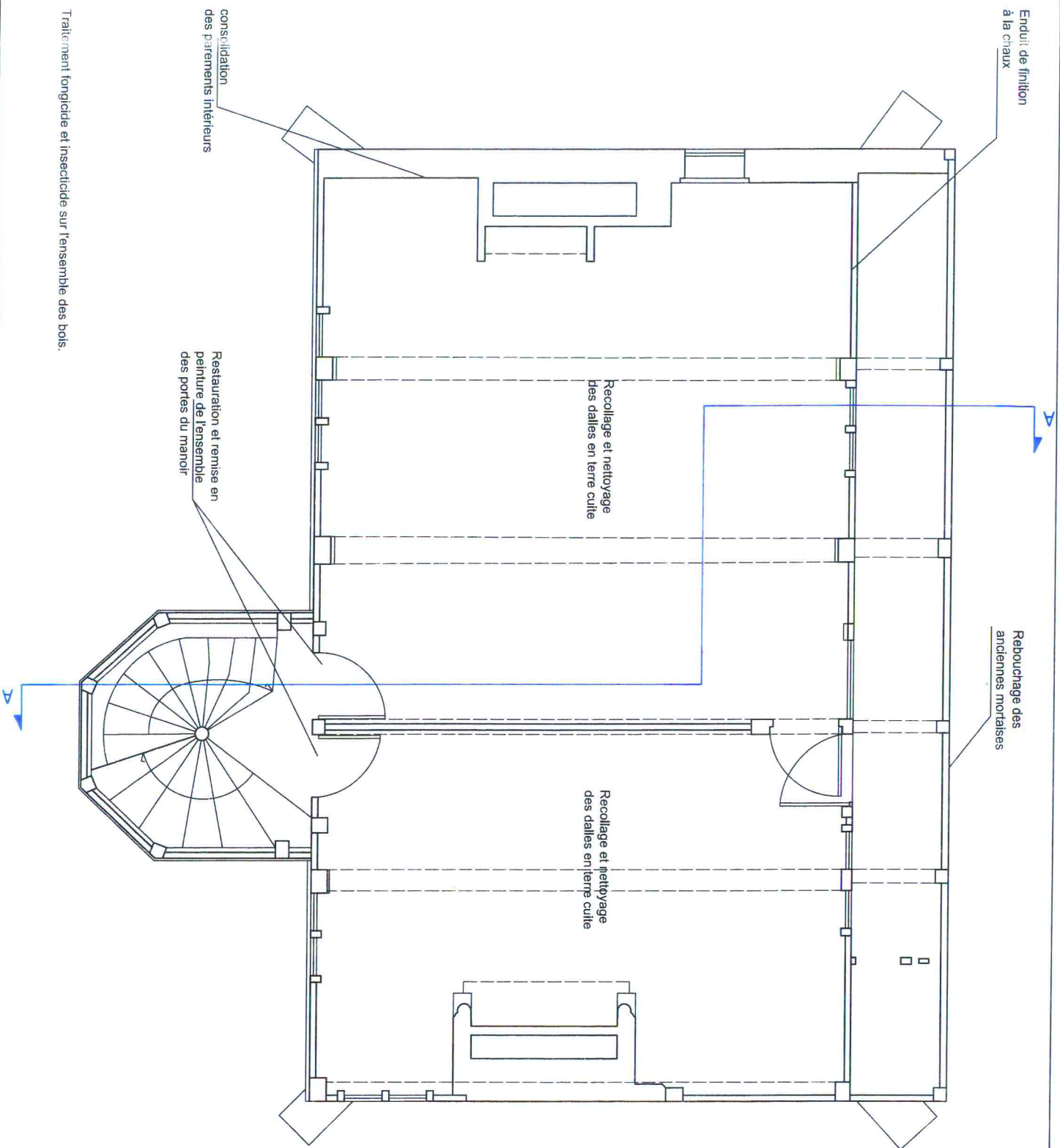
ÉTAT PROJETÉ

Plan du Rez-de-Chaussée

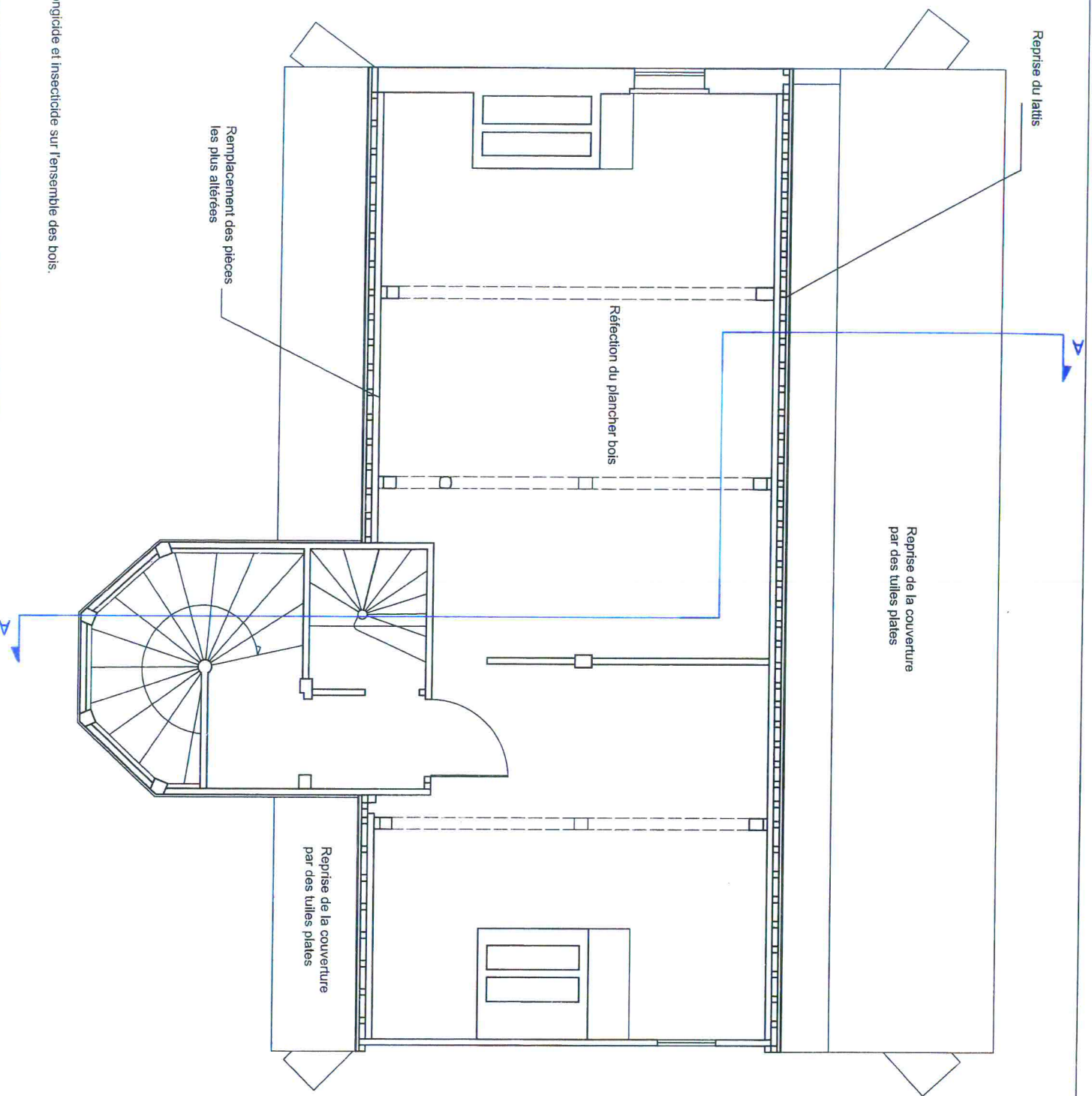
Echelle: 1/50ème
0 1.5m

EP 01

Février 2011



VILLE DE HONFLEUR (Châteaues)	
MANOIR DU DESERT Etude préalable	
Maître d'oeuvre	
LEFEVRE-ARCHITECTES DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H 11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS Tél: 01 40 62 68 90 Fax: 01 40 62 68 91 lefevre-architectes@lefevre-architectes.com	
ETAT PROJETE	
Plan du 1er Etage	
Echelle: 1/50ème	
EP 02	Février 2011



Traitement fongicide et insecticide sur l'ensemble des bois.

VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

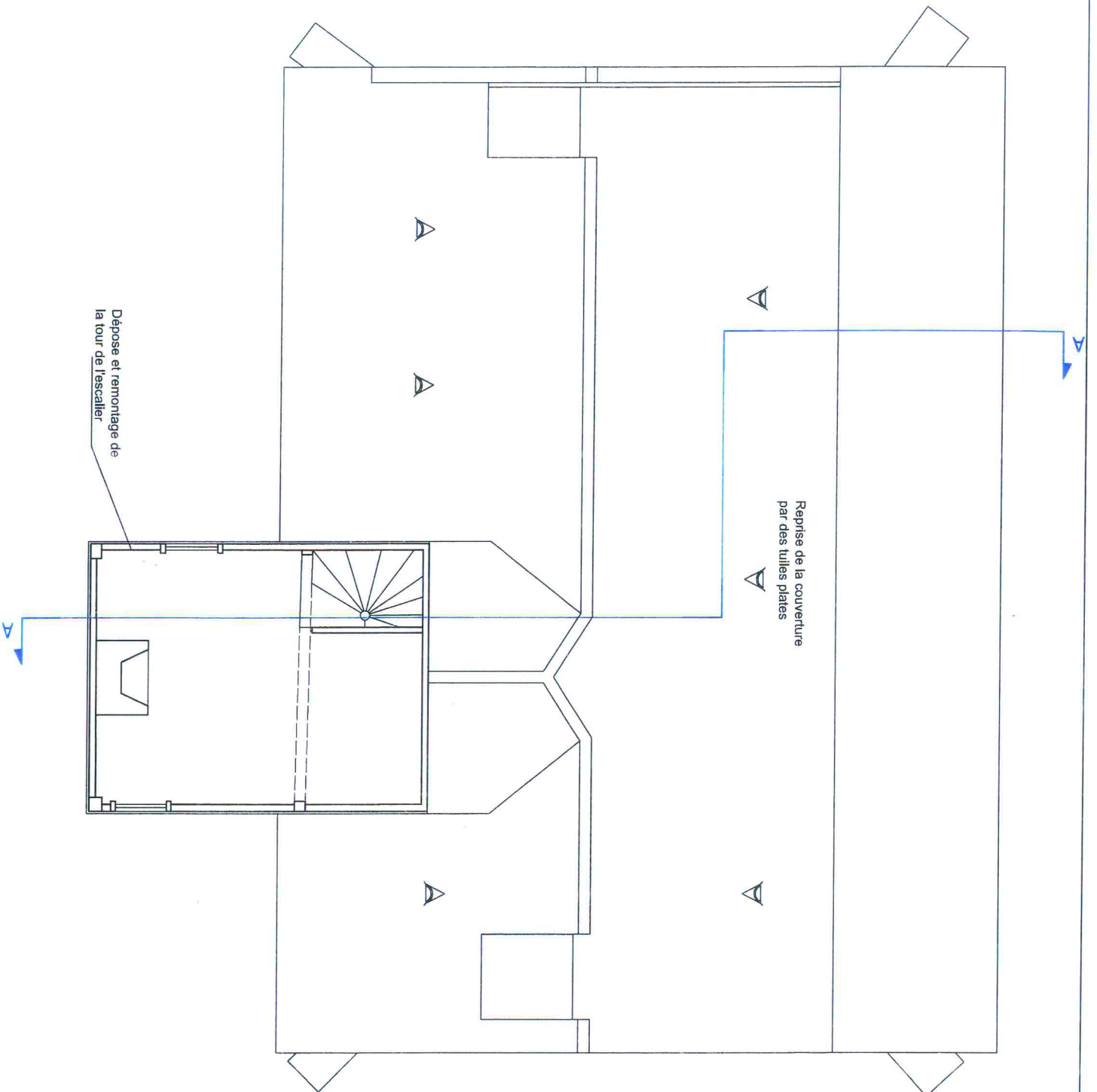
Maitre d'oeuvre
LEFFRE-ARCHITECTES
DANIEL LEBVEYER - A. CAILLÉ
11, avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tél: 01 40 62 48 30 - Fax: 01 40 62 48 91
l@leffre-architectes.fr - www.leffre-architectes.com

ÉTAT PROJETÉ

Plan des combles

Echelle: 1/50ème
0 1.5m

EP 03 Février 2011



VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maître d'oeuvre

LEVEVE ARCHITECTES
DANIEL LEVEVE - A.C.M.H.
11 rue de France - 75001 PARIS
Tel: 01 40 62 08 70 Fax: 01 40 62 08 71
l@leveve-architectes@leveve-architectes.com

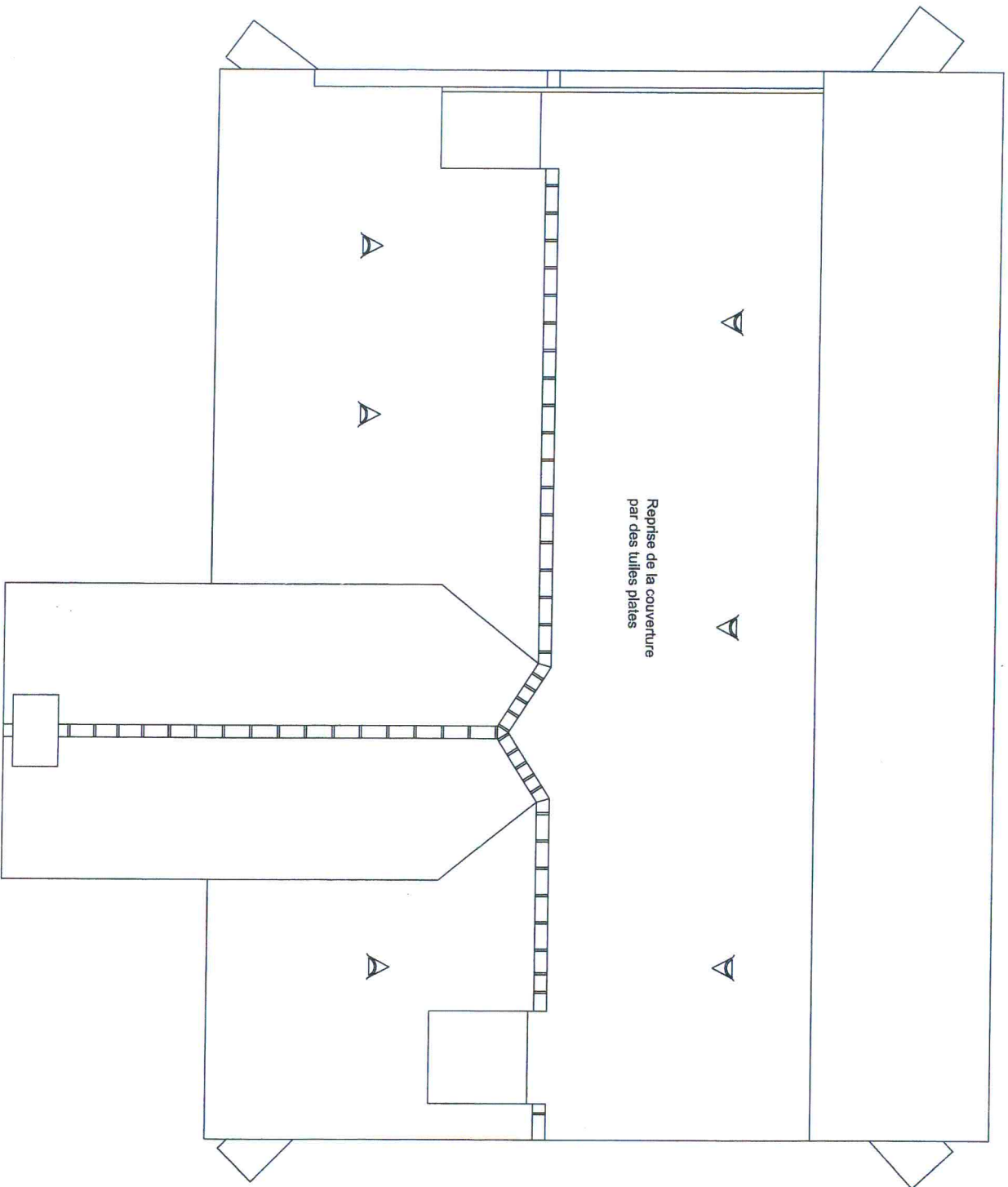
ÉTAT PROJETÉ

Plan de l'oriel

Echelle: 1/50ème
0 1,5m

EP 04

Février 2011



VILLE DE HONFLEUR
(Calvados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maître d'oeuvre

LEFEVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H
11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tél: 01 40 62 48 90 Fax: 01 40 62 48 91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

ÉTAT PROJETÉ

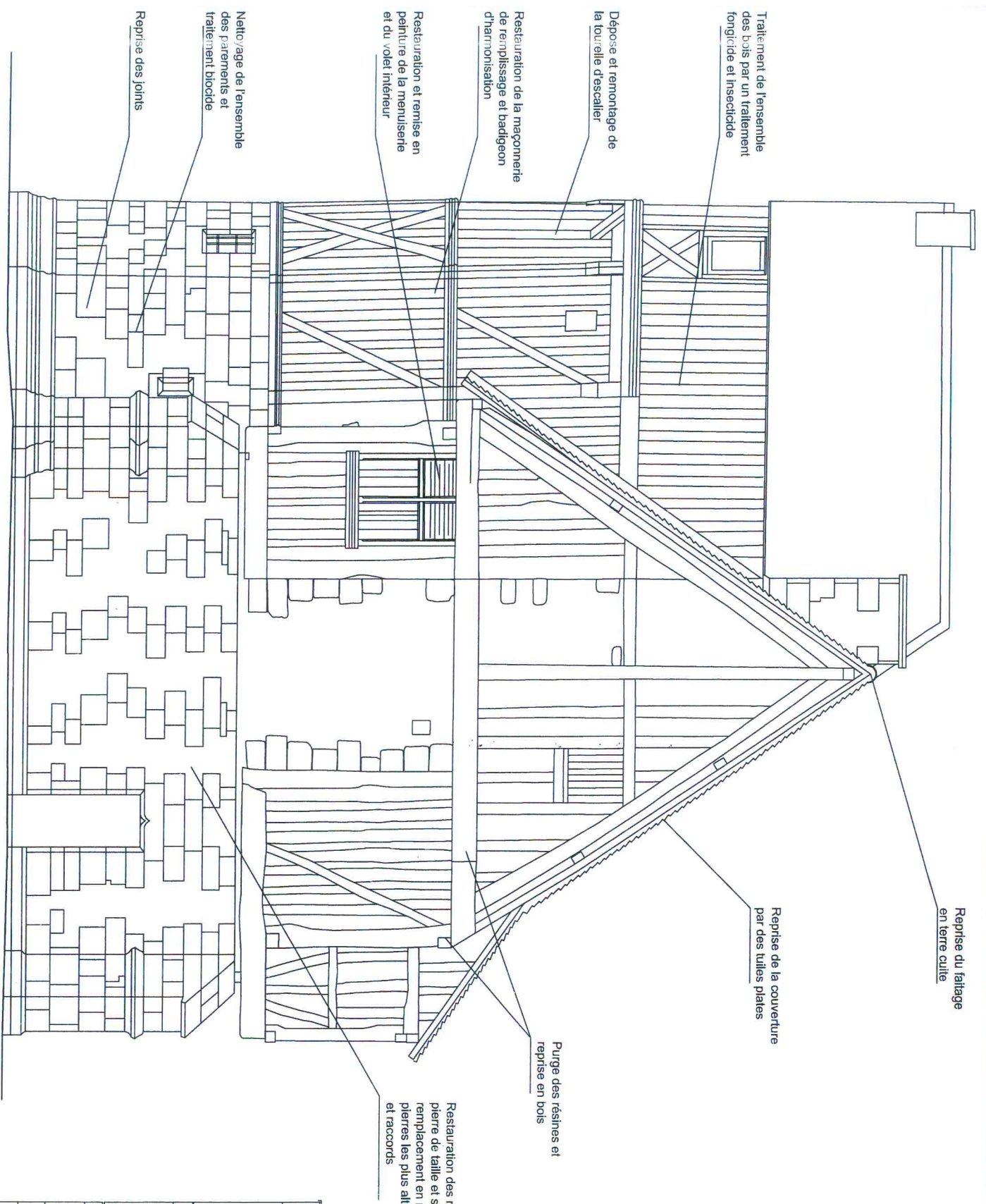
Plan de toiture

Echelle: 1/50ème



EP 05

Février 2011



Restauration des maçonneries en pierre de taille et silex, remplacement en recherche des pierres les plus altérées, bouchons et raccords

Purge des résines et reprise en bois

Reprise de la couverture par des tuiles plates

Reprise du faîtage en terre cuite

Traitement de l'ensemble des bois par un traitement fongicide et insecticide

Dépose et remontage de la tourrelle d'escalier

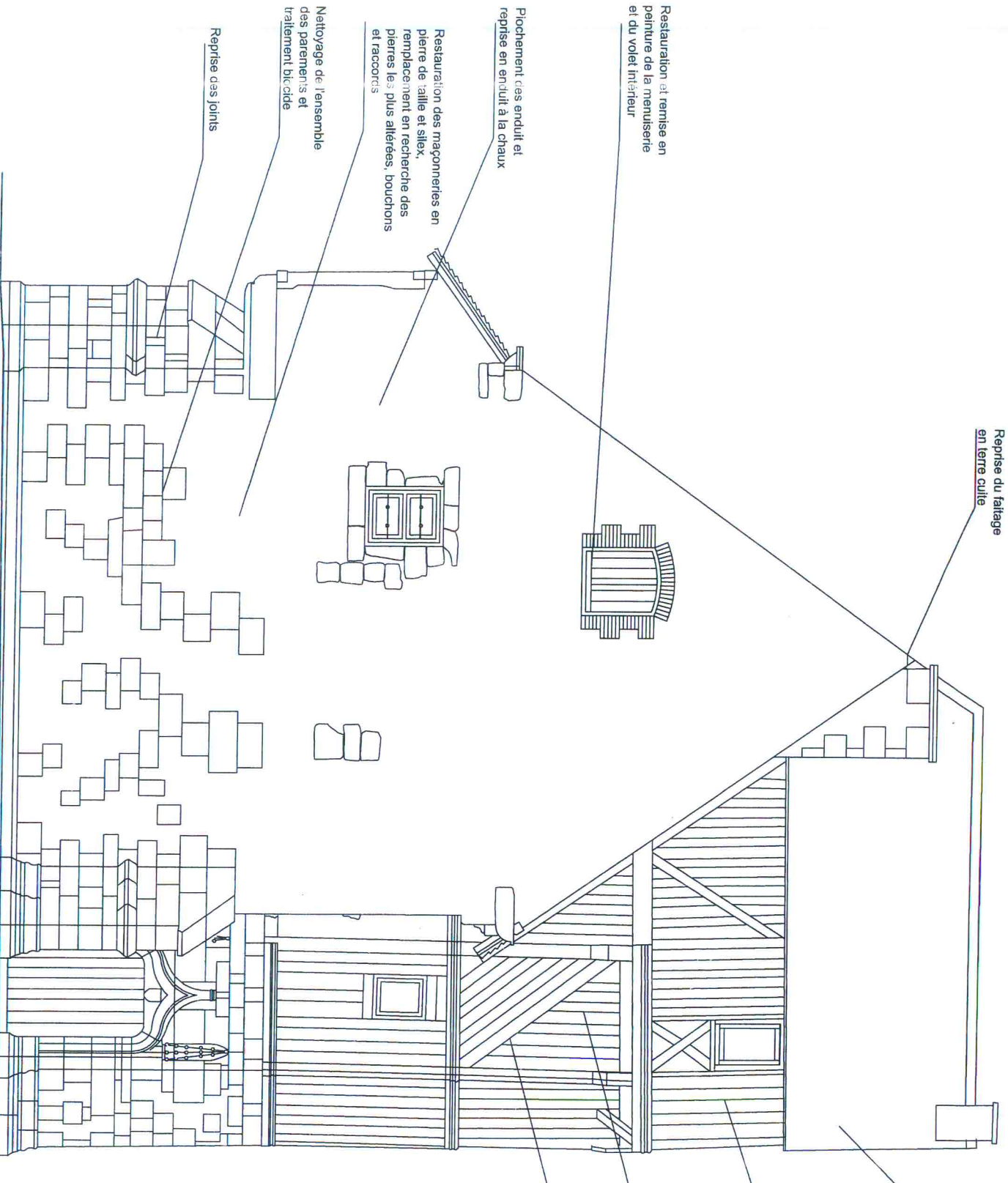
Restauration de la maçonnerie de remplissage et badigeon d'harmonisation

Restauration et remise en peinture de la menuiserie et du volet intérieur

Nettoyage de l'ensemble des paravents et traitement bloccide

Reprise des joints

VILLE DE HONFLEUR <small>(Calvados)</small>	
MANOIR DU DESERT Etude préalable	
Maître d'oeuvre LEFEVRE-ARCHITECTES DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H 11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS Tél: 01.40.62.68.90 Fax: 01.40.62.68.91 lefevre-architectes@lefevre-architectes.com	
ÉTAT PROJETÉ	
Façade Nord	
Echelle: 1/50ème 0 1,5m	
EP 06	Février 2011



Reprise du faîtage en terre cuite

Reprise de la couverture par des tuiles plates

Dépose et remontage de la tourelle d'escalier

Traitement de l'ensemble des bois par un traitement fongicide et insecticide

Restauration de la maçonnerie de remplissage et badigeon d'harmonisation

Restauration et remise en peinture de la menuiserie et du volet inférieur

Plochement des enduits et reprise en enduit à la chaux

Restauration des maçonneries en pierre de taille et silex, remplacement en recherche des pierres les plus altérées, bouchons et raccords

Nettoyage de l'ensemble des parlements et traitement bicarbonate

Reprise des joints

VILLE DE HONFLEUR
(Cavados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maître d'oeuvre

LEFFEVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFFEVRE - A.C.M.H
11, avenue Franco-Russe - 75007 PARIS
Tél: 01.40.62.68.30 Fax: 01.40.62.68.91
leffevre-architectes@leffevre-architectes.com

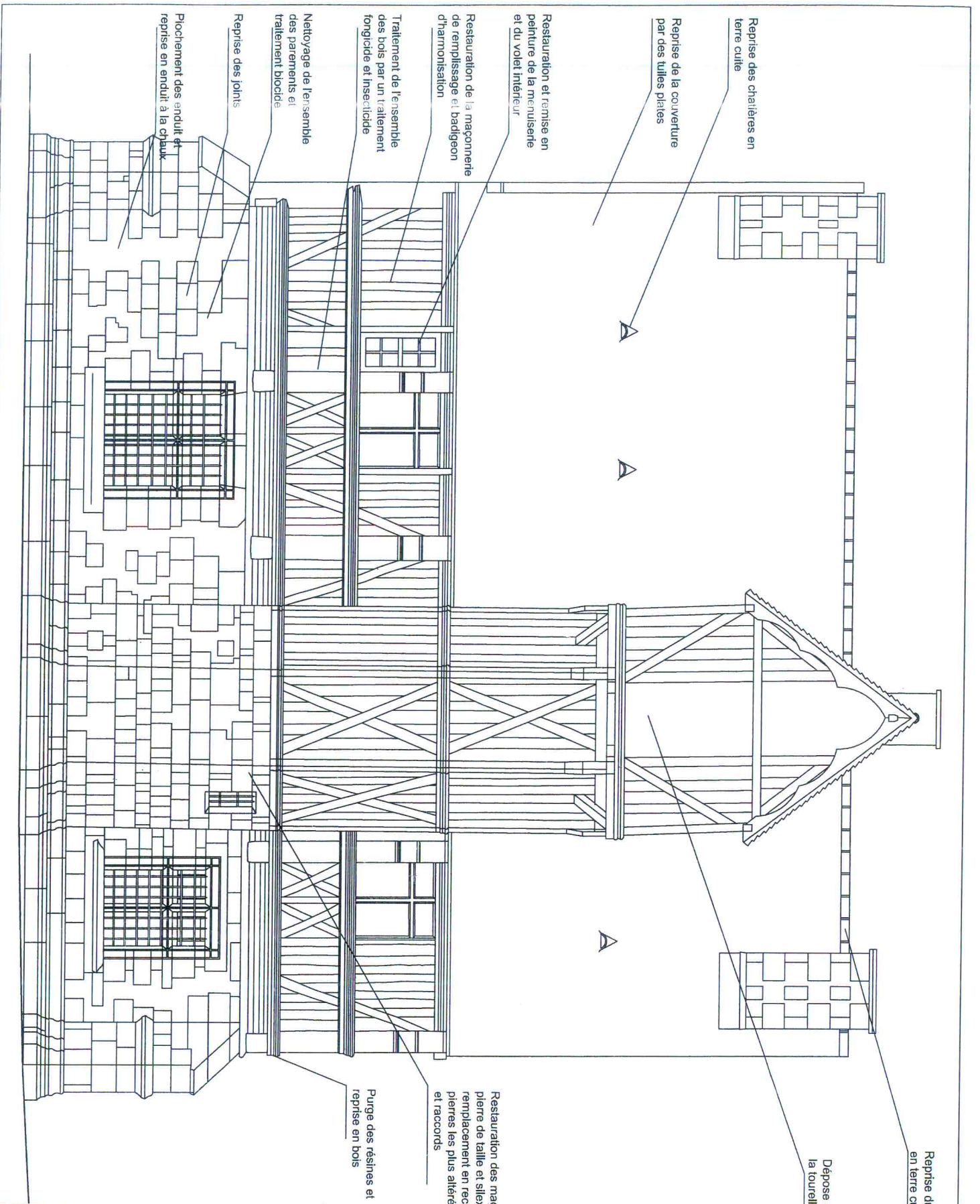
FIAT PROLETE

Façade Sud

Echelle: 1/50ème
0 1,5m

EP 07

Février 2011



Reprise des charnières en terre cuite

Reprise de la couverture par des tuiles plates

Restauration et remise en peinture de la menuiserie et du volet intérieur

Restauration de la maçonnerie de remplissage et badigeon d'harmonisation

Traitement de l'ensemble des bois par un traitement fongicide et insecticide

Nettoyage de l'ensemble des parlements et traitement bloccide

Reprise des joints

Plochement des enduits et reprise en enduit à la chaux

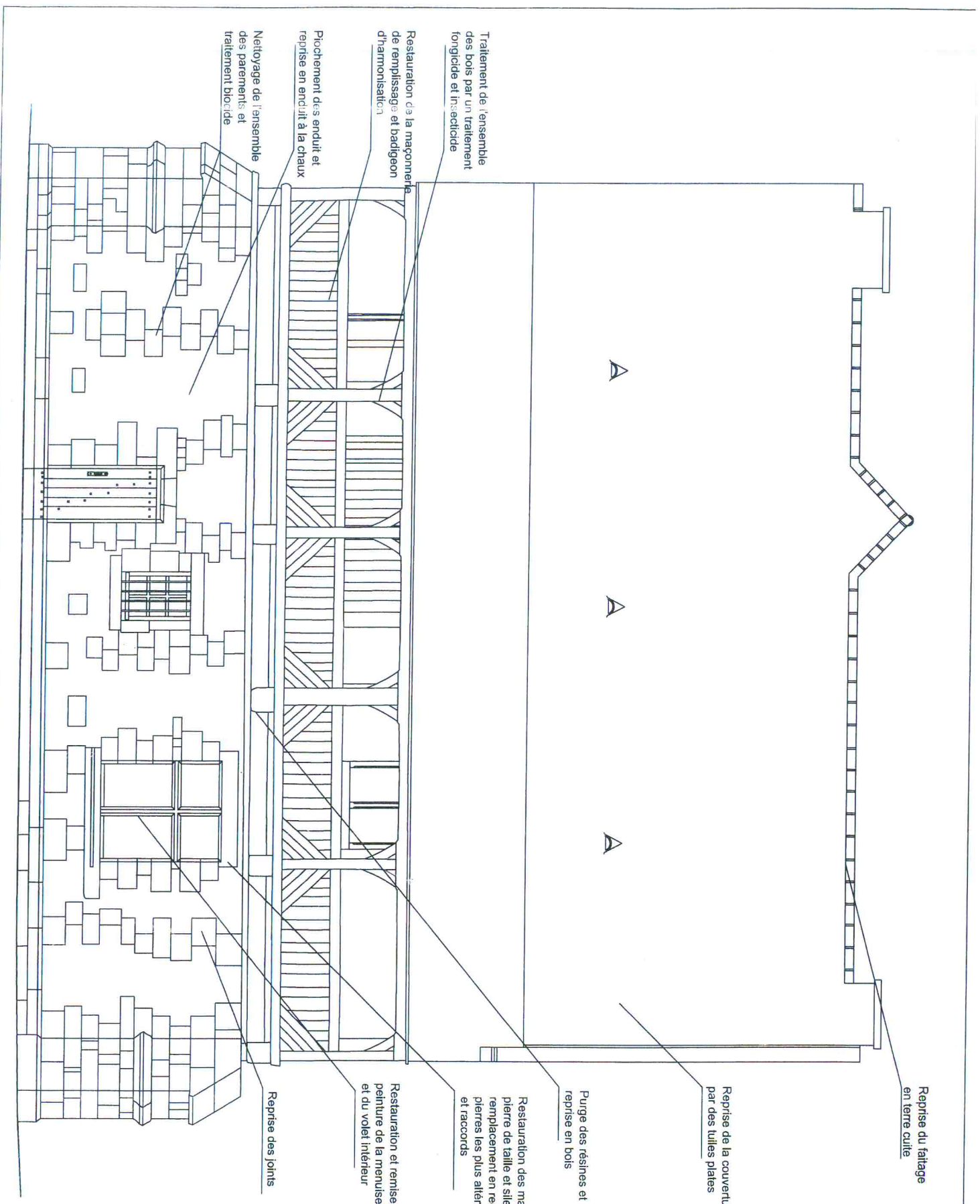
Reprise du fatiage en terre cuite

Dépense et remontage de la touraille d'escalier

Restauration des maçonneries en pierre de taille et silex, remplacement en recherche des pierres les plus altérées, bouchons et raccords

Purge des résines et reprise en bois

<p>VILLE DE HONFLEUR (Cahorsais)</p>	
<p>MANOIR DU DESERT Etude préalable</p>	
<p>Maitre d'oeuvre LEFEVRE-ARCHITECTES DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H 11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS Tél: 01 40 62 68 90 Fax: 01 40 62 68 91 l@lefevre-architectes@lefevre-architectes.com</p>	
<p>ÉTAI PROJETÉ</p>	
<p>Façade Est</p>	
<p>Echelle: 1/50ème</p>	<p>EP 08</p>
<p>Février 2011</p>	



Reprise du faîtage en terre cuite

Reprise de la couverture par des tuiles plates

Purge des résines et reprise en bois

Restauration des maçonneries en pierre de taille et silex, remplacement en recherche des pierres les plus altérées, bouchons et raccords

Restauration et remise en peinture de la menuiserie et du volet intérieur

Reprise des joints

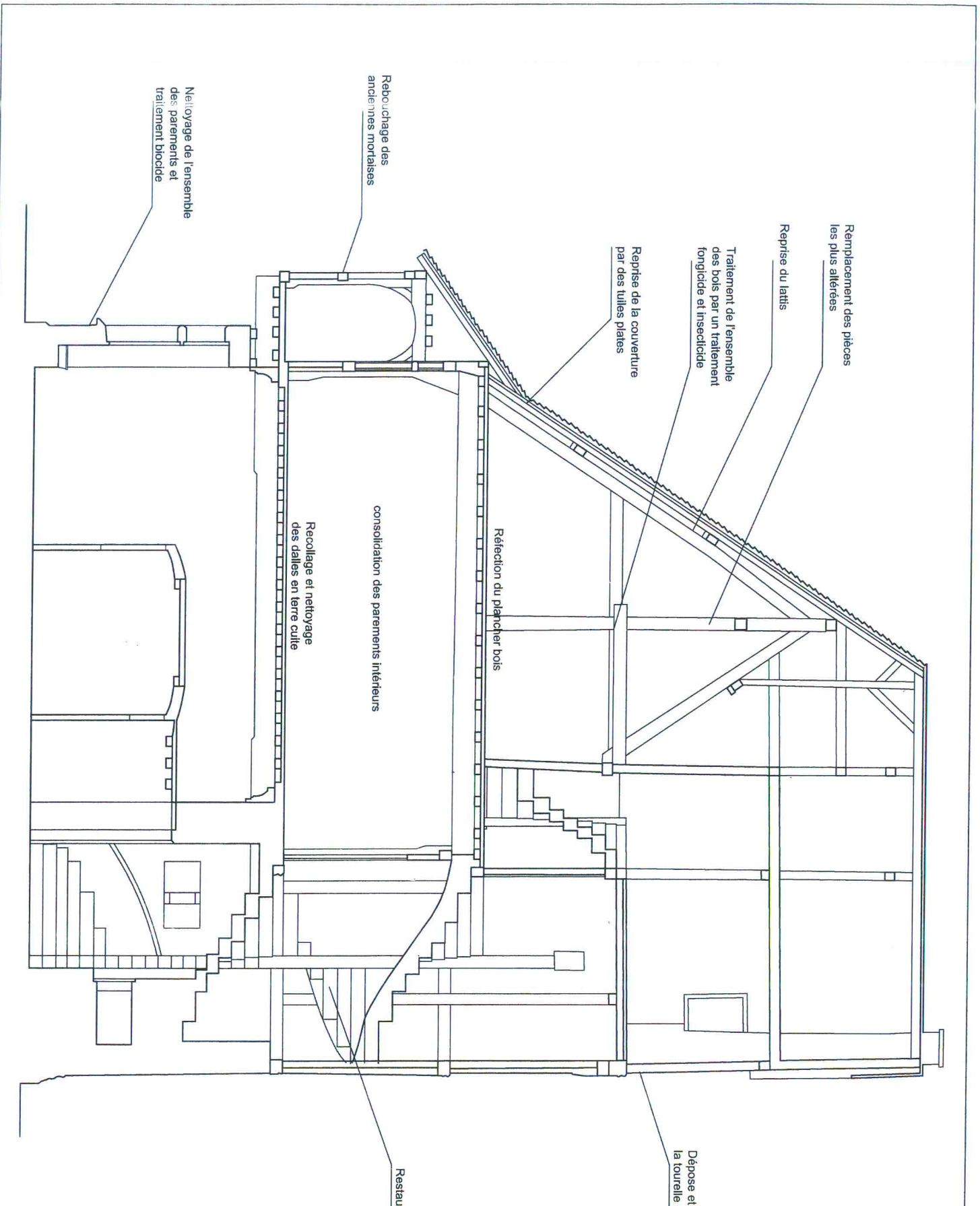
Nettoyage de l'ensemble des parements et traitement biocide

Plochement des enduit et reprise en enduit à la chaux

Restauration de la maçonnerie de remplissages et badigeon d'harmonisation

Traitement de l'ensemble des bois par un traitement fongicide et insecticide

VILLE DE HONFLEUR (Colvados)	
MANOIR DU DESERT	
Etude préalable	
Maître d'oeuvre	
LEFEVRE-ARCHITECTES DANIEL LEFEVRE - A.C.M.H 11 avenue Franco-Russe - 75007 PARIS Tél. 01.40.62.68.90 Fax: 01.40.62.68.91 l@lefevre-architectes.fr d@lefevre-architectes.com	
ÉTAT PROJETÉ	
Façade Ouest	
Echelle: 1/50ème	0 1.5m
EP 09	Février 2011



Remplacement des pièces les plus altérées

Reprise du lattis

Traitement de l'ensemble des bois par un traitement fongicide et insecticide

Reprise de la couverture par des tuiles plates

Réfection du plancher bois

consolidation des parements intérieurs

Recollage et nettoyage des dalles en terre cuite

Nettoyage de l'ensemble des parements et traitement biocide

Rebouchage des anciennes mortaises

Dépose et remontage de la touraille d'escalier

Restauration de l'escalier

VILLE DE HONFLEUR
(Colivados)

MANOIR DU DESERT
Etude préalable

Maître d'œuvre
LEFÈVRE-ARCHITECTES
DANIEL LEFÈVRE - A.C.M.H
11 avenue Foch 75008 PARIS
Tél: 01 40 42 48 90 Fax: 01 40 42 48 91
lefevre-architectes@lefevre-architectes.com

ÉTAI PROJETÉ
Coupe AA

Echelle: 1/50ème
0 1,5m

EP 10
Février 2011